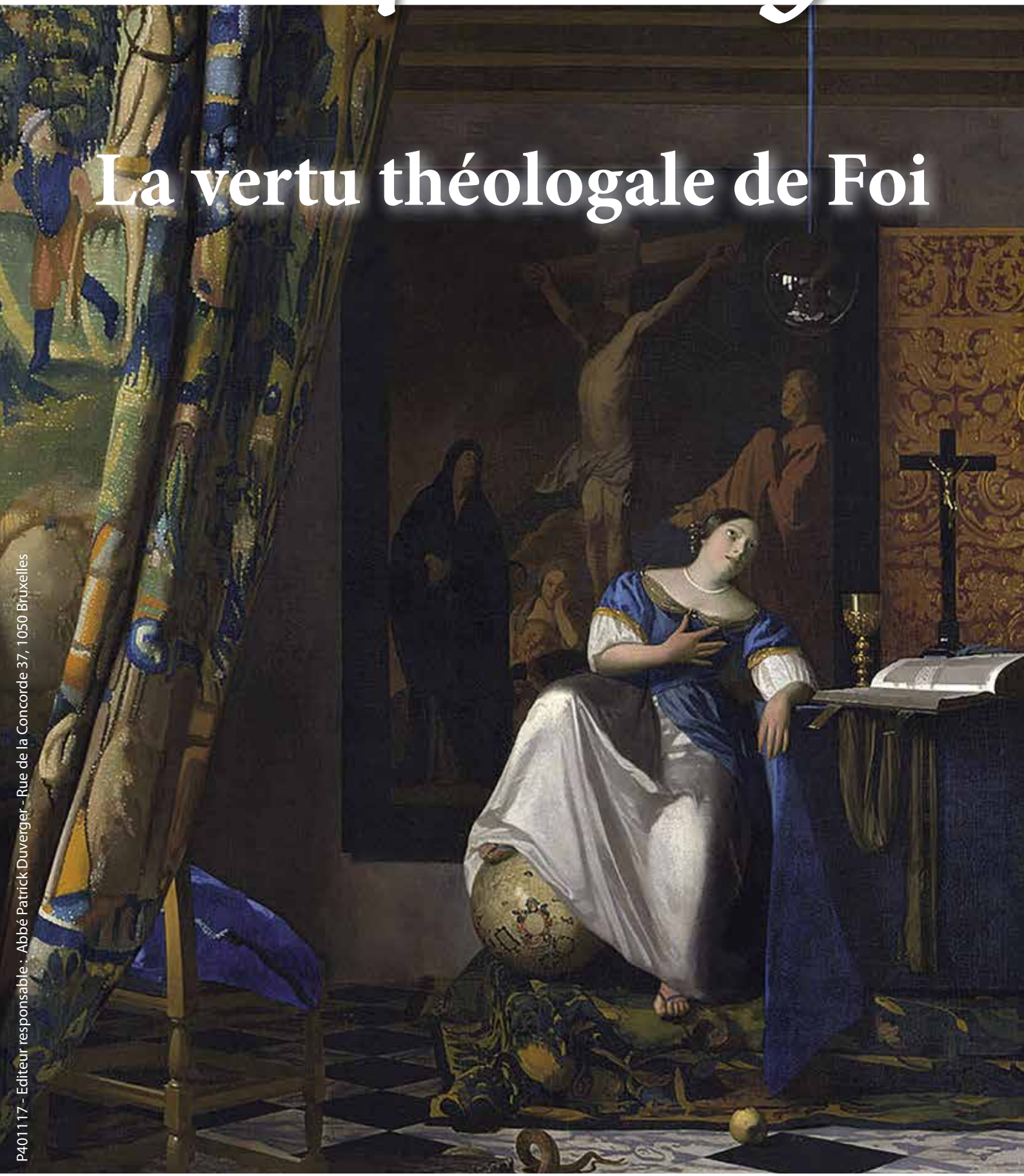


# Pour qu'il Règne

## La vertu théologique de Foi



P401117 - Editeur responsable : Abbé Patrick Duverger - Rue de la Concorde 37, 1050 Bruxelles

# District du Benelux – Lieux de culte

## Belgique

- **Bruxelles**  
**Église Saint-Joseph**  
Square Frère-Orban, 3  
1040 Bruxelles  
bruxelles.stjoseph@fsspx.be  
**Dimanches et fêtes :**  
Messe basse à 8h00  
Grand-messe à 10h00  
**En semaine :**  
Messe basse à 18h00  
Permanence d' un prêtre  
à partir de 16h30
- **Anvers Prieuré du T.-S.**  
**Sacrement**  
Hemelstraat 21,  
2018 Antwerpen  
Tél. : +32 (0)3 229 01 80  
**Dimanches et fêtes :**  
Messe à 7h30 et 10h00  
Salut du Saint Sacrement à 18h00  
**En semaine :**  
Messe basse à 18h30  
Samedi à 9h30  
Chapelet à 18h00
- **Hainaut**  
**Carmel du Sacré-Coeur**  
Rue des Wagnons 16  
7380 Quiévrain  
Tél. : +32 (0)65 45 81 65  
**Dimanches et fêtes :**  
Messe basse à 8h00  
Grand-messe à 10h00  
**En semaine :** Messe basse à 8h00
- **Liège**  
**Eglise du Sacré-Coeur**  
Steffeshausen 5  
4790 Burg Reuland  
Tél. : +32 (0)80 46 00 13  
**Dimanches et fêtes :**  
Grand-messe à 9h30
- **Prieuré du Christ-Roi :**  
Rue de la Concorde, 37  
1050 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 550 00 20  
**En semaine :**  
Messe basse à 7h15  
Le jeudi : Messe à 8h25  
(en période scolaire)  
**Dimanches et fêtes:**  
Messe basse à 18h30  
Vêpres & Salut à 17h30
- **Flandre Orientale**  
**Chapelle Saint-Amand**  
Kortrijksesteenweg 139,  
9000 Gent  
Tél. : +32 (0)3 229 01 80  
**Dimanches et fêtes :**  
Grand-messe à 10h00
- **Namur**  
**Chapelle Saint-Aubain**  
Rue Delvaux 8,  
5000 Namur  
Tél. : +32 (0)2 550 00 20  
**Dimanches et fêtes :**  
Grand-messe à 10h30  
**En semaine :**  
Samedi : 10h00

## Pays-Bas

- **Gerwen**  
**Prieuré Saint-Clément**  
Heuvel, 23  
5674 RR Nuenen -Gerwen  
Tél. : +31 (0)40 283 45 05  
**Dimanches et fêtes :**  
Messe à 10h30  
**En semaine :**  
Lun./mar./jeu. : 18h30  
Mer./Ven. : 7h15  
Samedi : 8h30
- **Kerkrade**  
**Eglise sainte-Marie-des-Anges**  
Pannesheiderstraat, 71  
6462 EB Kerkrade  
Tél. : +31 (0)40 283 45 05  
**Dimanches :**  
Messe à 9h30
- **Utrecht**  
**Eglise saint-Willibrord**  
Minrebroederstraat 21,  
3512 GS Utrecht  
Tél. : +31 (0)40 283 45 05  
**Dimanches :**  
Messe à 17h
- **Leiden**  
**Chapelle N.-D. du Rosaire**  
197 Sumatrastraat  
2315 Leiden  
Tél. : +31 (0)40 283 45 05  
**Dimanches :**  
Messe à 10h30  
**En semaine :**  
Vendredi : 19h00  
Samedi : 9h00
- **Luxembourg**  
**Chapelle Saint Hubert**  
3316 Bergem  
Tél. : +352 (0) 6 21 37 84 14  
Tél. : +32 2 550 00 20  
**Dimanches :**  
Chapelet (et confessions) à 17h00  
Messe chantée à 17h30

## Luxembourg

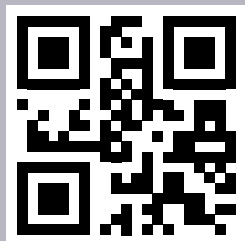
Éditeur responsable :

Abbé Patrick Duverger  
Rue de la Concorde, 37  
1050 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 550 00 20  
Fax : +32 (0)2 550 00 29

Les articles de notre bulletin  
paraissent sous la responsabilité  
de leurs auteurs.

Courriel : info@fsspx.be  
Site : www.fsspx.be

Couverture: **Allégorie de la Foi par Vermeer**



Versements et soutien financier :

Veillez procéder par virements bancaires à :  
"Fraternité Saint-Pie X"  
et effectuer vos virements au profit du compte :  
ASBL Fraternité Saint-Pie X  
BIC : GEBABEBB  
IBAN BE20 0016 9750 5656

Ou par chèques au nom de:  
"Fraternité Saint-Pie X"

Prix : 3,50 €  
Abonnement normal : 35 € (4 numéros + frais d' envoi)  
Abonnement de soutien : 50 €

# Editorial

## La Foi

La Foi surnaturelle est la révélation que Dieu fait de son Mystère, par l'Ancien et le Nouveau Testament. La Foi est aussi la vertu théologique que Dieu infuse à l'âme chrétienne pour l'adapter à la Révélation : « *Alors, il leur ouvrit l'intelligence pour comprendre les Ecritures* »<sup>1</sup>. Enfin c'est une grâce divine, respectueuse de la liberté, pour professer et adhérer personnellement : « *Credo, Domine !* »<sup>2</sup>.

« *Quand le Fils de l'homme viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ?* »<sup>3</sup>, car à la fin du monde, « *il surviendra de faux christes et de faux prophètes... au point de séduire, s'il était possible, même les élus* »<sup>4</sup>. On peut donc perdre la Foi, par rejet de la grâce d'adhésion, par des doutes volontairement entretenus sur la Révélation, ultimement par l'hérésie et l'apostasie. La Foi – contenu révélé - peut être perdue par oubli, fruit de la négligence à s'instruire ou encore par le défaut de transmission à la jeune génération. Ainsi beaucoup de contemporains, issus de familles chrétiennes, ne sont plus catholiques parce qu'ils n'ont rien ou presque rien reçu des éléments de la Foi divine et catholique. Mais, l'Eglise Catholique conservera toujours la Foi, en vertu de l'indéfectibilité que Jésus lui a promise.

Cependant, depuis plus de cinquante ans, la Foi est attaquée du sein même des plus hautes sphères de la Hiérarchie. Le coup d'envoi a été le Concile Vatican II dont tant de réformes et d'enseignements subséquents sont ainsi viciés jusqu'à nos jours. Sous prétexte d'*aggiornamento* - de mise à jour - une véritable révolution s'opère, insidieusement, par équivoques et ambiguïtés ; l'hérésie est latente.

Déjà, en décembre 1968, le Pape Paul VI faisait ce constat, sans pour autant remettre en cause le Concile et sa réforme : « L'Eglise se trouve dans une heure d'inquiétude, d'autocritique, on dirait même d'autodestruction. C'est comme un bouleversement *intérieur, aigu et complexe, auquel personne ne se serait attendu après le Concile... Comme si l'Eglise se frappait elle-même* »<sup>5</sup>. Devant l'ampleur du désastre, le 30 juin 1968, le Pape réagit au cours de la messe de clôture de l'année de la Foi commémorant le dix-neuvième centenaire du martyre des saints Apôtres Pierre et Paul. Le Pape proclame une profession de Foi, appelée « *Credo du Peuple de Dieu* » et resté dans l'histoire sous le nom de *Credo de Paul VI*<sup>6</sup>. Malheureusement, ce Credo solennel n'a pas été efficacement suivi de mesures salutaires et l'auto-démolition de l'Eglise s'est accélérée. Après la Foi, la Morale sera attaquée par la vaste contestation des progressistes contre l'encyclique *Humanae Vitae*<sup>7</sup>, publiée trois semaines après le Credo. Le Pape y affirme sans ambiguïté la vérité sur le mariage et la procréation, condamnant clairement « *l'interruption directe du processus de génération déjà engagé* » dont l'avortement et la contraception.

En 1970, désignant le Concile Vatican II et sa réforme comme causes récentes de l'autodestruction, Monseigneur Lefebvre s'engage au maintien du sacerdoce dans l'Eglise selon les saintes Traditions. Malgré l'injuste condamnation en 1975-76, il poursuit vaillamment. Le 30 juin 1988, âgé de 82 ans, malgré le Saint-Siège exigeant encore une « réconciliation », c'est-à-dire une adhésion à la cause de l'autodestruction, il sacre quatre évêques pour continuer l'œuvre commencée.

Trente ans plus tard, aujourd'hui, nous admirons le courage de Mgr Lefebvre et nous rendons grâce à Dieu des fruits salutaires que porte la Fraternité Saint Pie X. En juillet 2018, son quatrième Chapitre Général a confirmé sa vocation au service du sacerdoce et de l'Eglise : le bon combat de la Foi<sup>8</sup> - la bataille pour la Tradition - continue.

1 Lc 24,45

2 Jn 9,38

3 Lc 18,8

4 Mat. 24,24

5 [https://w2.vatican.va/content/paul-vi/it/speeches/1968/december/documents/hf\\_p-vi\\_spe\\_19681207\\_seminario-lombardo.html](https://w2.vatican.va/content/paul-vi/it/speeches/1968/december/documents/hf_p-vi_spe_19681207_seminario-lombardo.html)

6 [https://w2.vatican.va/content/paul-vi/la/homilies/1968/documents/hf\\_p-vi\\_hom\\_19680630.html](https://w2.vatican.va/content/paul-vi/la/homilies/1968/documents/hf_p-vi_hom_19680630.html)

7 25 juillet 1968, [https://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf\\_p-vi\\_enc\\_25071968\\_humanae-vitae.html](https://w2.vatican.va/content/paul-vi/fr/encyclicals/documents/hf_p-vi_enc_25071968_humanae-vitae.html)

8 2 Tim. 4,7



Abbé Patrick Duverger  
Supérieur du district  
du Benelux

# Je demande à l'Église la foi, jusqu'à ma mort

*Le 7 avril 1980, Mgr Marcel Lefebvre célébrait une messe en l'église de San Simeone Piccolo, à Venise, au cours de laquelle il fit, tout en s'excusant de ne pas bien maîtriser la langue, un sermon en italien.*

*Mgr Marcel Lefebvre*



*L'église San Simeone Piccolo à Venise*

Peut-être que quelques-uns parmi vous ont des doutes. Ils peuvent se demander pourquoi Mgr Lefebvre est venu ici, à Venise, sans être invité par le cardinal Cé. Ma présence crée une situation qui, dans l'Église, n'est pas normale. C'est vrai. Lorsque j'étais archevêque de Dakar, si un évêque était venu dans mon diocèse sans m'avoir rien demandé et sans avoir été invité, j'en aurais été très surpris. Je sais, il s'agit d'une situation anormale. Nous devons vraiment nous demander quelle est la situation actuelle de l'Église.

## **Une œuvre au service de l'Église**

Jamais, jamais je ne voudrais faire une

chose contraire à l'Église ! Toute ma vie a été à son service : durant 50 ans de sacerdoce, dont 33 en tant qu'évêque, je n'ai rien fait d'autre que servir l'Église, comme missionnaire, comme évêque en France, comme supérieur général de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit et comme évêque missionnaire. Les jeunes séminaristes et prêtres, que vous pouvez voir ici avec moi, représentent une petite partie de tous ceux qui se trouvent maintenant dans mes cinq séminaires.

Il y a dix ans j'ai fondé cette œuvre – la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X – toujours dans l'intention de vouloir servir l'Église. Pourquoi alors le cardinal Cé, patriarche de Venise, n'est-il pas content de ma venue et n'en comprend-il pas la raison ? Que puis-je vous dire ? – Évidemment il n'est pas content que je continue l'œuvre menée depuis le jour de mon ordination sacerdotale. Je n'ai jamais rien changé, quand j'ai fondé de nouveaux séminaires en Afrique, quand j'ai visité, comme délégué apostolique de Sa Sainteté le pape Pie XII, les 64

diocèses de l'Afrique francophone durant onze ans. J'ai visité tous les séminaires, fixant aussi pour les évêques diocésains les normes pour les nouvelles fondations.

Je n'ai jamais changé. J'ai prêché et fait ce que l'Église a toujours enseigné. Ce que l'Église a dit au concile de Trente et au premier concile du Vatican, je ne l'ai jamais changé. Alors, qui a changé ? Moi ou le cardinal Cé ? Je ne sais pas, mais je pense en considérant comment vont les choses, c'est-à-dire les fruits du changement survenu dans l'Église à partir du concile Vatican II, qu'on peut le constater de nos yeux de catholiques. Vous pouvez le voir. Comment vont aujourd'hui les choses dans l'Église ? Demandez-le à Mgr Pintonello, ancien évêque aux armées, qui a fait un rapport détaillé sur les conditions actuelles des séminaires italiens : une catastrophe !

Une vraie catastrophe. Combien de séminaires vendus ou fermés ! Le séminaire de Turin, 300 places, est vide. Et combien d'autres ont été fermés dans votre diocèse ? Alors vraiment, quelque chose dans l'Église ne va pas parce que, s'il n'y a plus de séminaires, dans l'avenir il n'y aura plus de prêtres, il n'y aura plus de sacrifice de la messe. Qu'adviendra-t-il de l'Église ? Tout cela est impossible. Ils ont changé, oui, ils ont changé, mais pourquoi ?

Ils l'ont fait certainement dans l'idée de sauver l'Église, de faire quelque chose de nouveau. Avant le concile, il y avait vraiment une diminution de la ferveur ; alors ils ont pensé qu'en changeant, l'Église deviendrait peut-être plus vivante. Mais on ne peut pas changer ce que Jésus-Christ a institué. Le sacrifice de la messe, les sacrements, le *Credo*, notre catéchisme, l'Écriture Sainte, tout cela vient de Jésus-Christ. Changer cela c'est changer l'institution de Jésus-Christ. Impossible. On ne peut pas dire que l'Église se trompe ; si quelque chose ne va pas, il faut chercher ailleurs, mais pas dans l'Église. Ils ont dit aussi que l'Église devait changer, de même que change l'homme moderne ; étant donné que les hommes ont un autre mode de vie, l'Église doit avoir une autre doctrine, une nouvelle messe, de nouveaux sacrements, un nouveau catéchisme, de nouveaux séminaires... et ainsi tout est allé à la ruine... tout a été détruit !

## Les adversaires viennent de l'intérieur même de l'Église

L'Église n'est pas responsable. Ce n'est pas l'Église mais les prêtres qui sont responsables du déclin du catholicisme. Je fais appel à saint Pie X, votre saint patriarche de Venise. Dans les premières pages de son encyclique *Pascendi* il écrit que, de son temps déjà, les erreurs et les adversaires ne venaient pas de l'extérieur mais de l'intérieur même de l'Église ; à l'intérieur et pas seulement parmi les laïques, mais – il le précise – parmi les prêtres. Saint Pie X l'a vu au début de ce siècle. Aujourd'hui nous pouvons ajouter que, si saint Pie X était encore vivant, il ne le verrait pas seulement parmi les prêtres, mais aussi parmi les évêques et les cardinaux. Car, malheureusement, même des cardinaux défendent des erreurs.

D'où venait le catéchisme hollandais ? Non pas du catéchisme catholique, bien qu'il ait été approuvé par des cardinaux et des évêques. Pourtant les catéchismes français et italien (que je connais) contiennent des erreurs : ce n'est plus la vraie doctrine catholique telle qu'elle a toujours été enseignée. Il s'agit d'une situation très grave et qui perdure.

Dans le monde entier – et je peux le dire car j'ai voyagé dans le monde entier – j'ai vu des groupes de catholiques comme vous se demander : « *Qu'est-il arrivé à l'Église ?* » On ne sait plus ce qu'est l'Église catholique aujourd'hui. Les cérémonies, le culte mi-protestant mi-catholique, c'est du théâtre ; ce n'est plus un mystère, le mystère du sacrifice de la messe, qui est un grand mystère, un mystère sublime et céleste. Il n'y a plus rien de surnaturel dans la messe et, si on y assiste, on éprouve un sentiment de vide, on ne sait plus si on a pris part à une cérémonie catholique ou à une cérémonie profane.

C'est une situation inadmissible. Les fidèles, les gens simples et bons, s'y opposent parce qu'ils ont l'intuition qu'il y a quelque chose de mauvais dans cette réforme. Ils voient les séminaires vides ; les noviciats des instituts religieux, présents dans le monde entier, vides. Cela aussi est inadmissible. Pour le bien de l'Église, nous devons résister, sans être contre celui qui détient l'autorité. Jamais.

## Je ne veux pas qu'on change la foi

J'ai toujours eu un grand respect pour le Saint-Père, pour les évêques et pour les cardinaux ; je ne puis prononcer des paroles indignes vis-à-vis de votre cardinal, Mgr Cé, mais cela ne m'empêche pas d'affirmer la doctrine catholique parce que je veux demeurer catholique.

Lorsque j'ai été baptisé, le prêtre a demandé à mes parrains et marraine : « *Que demande cet enfant à l'Église ?* » Ils ont répondu : « *La foi. Il demande à l'Église la foi* ». Et moi, aujourd'hui encore, je demande à l'Église la foi et jusqu'à ma mort je demanderai à l'Église la foi, la foi catholique. Pourquoi les parrains et marraine demandent-ils la foi pour l'enfant ? Pour qu'il obtienne la vie éternelle. Si la foi procure la vie éternelle, je veux cette foi et je ne veux pas qu'on la change ! La foi catholique est la foi catholique. Le *Credo* est le *Credo*. On ne peut pas en changer. On ne peut pas changer le catéchisme ; on ne peut pas changer la messe, en la transformant en repas comme les protestants.

La messe est un sacrifice, le sacrifice de la Croix et, comme le dit le concile de Trente, c'est le sacrifice même du Calvaire, avec pour seule différence que l'un est sanglant et l'autre non, mais tout est pareil : le même prêtre, Jésus-Christ, et la même victime, Jésus-Christ.

Si la victime est vraiment Jésus-Christ-Dieu, notre Créateur et notre Rédempteur, qui a versé tout son sang pour nos âmes, il est impossible de le prendre dans nos mains comme un morceau de pain ordinaire. Et donc il est impossible pour un catholique de ne pas montrer respect et adoration s'il croit vraiment que dans le Très-Saint-Sacrement c'est Jésus-Christ, Dieu lui-même, le Créateur, notre Juge qui viendra dans les nuées du ciel pour juger le monde entier.

Moi aussi, comme vous, je suis scandalisé, je suis triste et cela me blesse au cœur de voir – on le montre même à la télévision – un cardinal ou un évêque s'approcher de l'Eucharistie sans une genuflection ou un autre signe de respect envers le Saint-Sacrement, rien. Encore une fois, c'est inadmissible et ne reflète pas l'attitude de l'Église catholique. Nous devons conserver la foi dans cette tempête que traverse l'Église... tempête qui dure longtemps et que nous voulons voir se terminer bientôt afin que l'Église redevienne comme lorsqu'elle avait la foi. Il faut avoir un peu de patience.

Je vais à Rome cinq ou six fois par an pour supplier les cardinaux, le pape lui-même, de revenir à la Tradition pour rendre à l'Église sa vie catholique. Je cite encore saint Pie X : où sont les amis du peuple ? « *Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionalistes.* » Ce sont les mots de saint Pie X aux évêques français. Tous les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs – et ce sont justement les novateurs que saint Pie X condamne



Mgr Lefebvre au séminaire d'Albano en 1982

– mais traditionalistes. Nous voulons être dans le même esprit que saint Pie X, c'est pourquoi je l'ai choisi comme patron de la Fraternité, reconnue par l'Église.

## L'injuste condamnation de la Fraternité Saint-Pie X

Ma Fraternité, en effet, a été reconnue officiellement il y a dix ans par Rome et par l'évêque de Fribourg en Suisse, diocèse dans lequel elle a été fondée. Ensuite, les évêques progressistes et modernistes ont vu dans mes séminaires un danger pour leurs théories ; ils se sont fâchés contre moi et se

sont dit : il faut détruire ces séminaires, il faut en finir avec Écône et l'œuvre de Mgr Lefebvre car c'est un danger pour notre plan progressiste-révolutionnaire. Ils se sont exprimés à Rome sur ce ton et Rome a été d'accord avec eux.

Mais comme je l'ai dit à Sa Sainteté Jean-Paul II, la suppression a été accomplie de façon contraire au Droit canon ; même les Soviétiques ne portent pas de jugements comme l'ont fait les cardinaux à Rome à l'encontre de mon œuvre. Les Soviétiques ont un tribunal, une

sorte de tribunal, pour condamner quelqu'un ; mais je n'ai même pas eu ce tribunal, rien. J'ai été condamné sans avoir rien reçu, pas même un préavis, une convocation... rien. Un beau jour est arrivée une lettre pour me dire que le séminaire devait être fermé.

J'ai répété au Saint-Père que les Soviétiques eux-mêmes ne se comportent pas ainsi. Et je lui ai dit que je continuerai parce que l'Église n'agit pas de cette façon, mais que c'est l'ennemi de l'Église qui veut que les séminaires soient fermés. L'Église catholique ne peut annuler sa Tradition, c'est impossible. C'est l'ennemi – comme le dit saint Pie X – qui agit à l'intérieur de l'Église parce qu'il veut en finir avec la Tradition, parce qu'il est furieux contre la Tradition.

Pour toutes ces raisons nous demeurons tranquilles et patients ; nous prions et, sans vouloir susciter de polémique, nous continuons à demander cela à nos évêques, à nos cardinaux et à l'Église. Je veux la foi, la foi de toujours. Comme lorsque j'étais enfant et recevais le baptême, je demande : je veux la foi catholique. Voilà, tout le problème est dans ce mot. Est-ce que je demande trop ?

À vous de juger les faits. Dans mes séminaires il y a 200 à 210 séminaristes et de nombreuses vocations

religieuses. Dès que l'on ouvre une maison, aussitôt il y a de nouvelles vocations. Pourquoi ? Parce que cette jeunesse sait y trouver l'Église, la Tradition. Ou il y a la tradition de l'Église, il y a l'Église. Pour un prêtre, tout son idéal, tout son cœur est dans le sacrifice de la messe. Aller à l'autel, offrir le sacrifice de la messe et donner Jésus-Christ aux âmes, mais le vrai Jésus-Christ, la vraie Victime, aux âmes. Voilà tout le sacerdoce et tout le prêtre. Mes séminaristes savent qu'à Écône ils se préparent au sacerdoce sur ces bases.

Je félicite et remercie ceux qui m'ont invité. Par ma venue je pense avoir encouragé les catholiques à maintenir l'Église de toujours, l'Église catholique. À Rome on m'a dit que, si je n'avais pas fait autre chose que freiner le progressisme dans l'Église, j'aurais déjà fait une œuvre magnifique. Seulement cela : freiner au moins la ruine de l'Église. Ce n'est pas notre unique but. Nous ne voulons pas seulement freiner cette ruine, mais nous voulons aussi construire l'Église, une Église vivante. Dans ce but je prêche une croisade de tous les catholiques désireux de maintenir la foi, afin qu'ils se réunissent autour de bons prêtres qui veulent conserver la foi pour assurer la vie de l'Église.

Je termine en vous demandant à tous de rester unis autour de l'autel, du véritable autel, avec un vrai prêtre, pour perpétuer le sacrifice de la messe. Nous prions aussi pour vos enfants car c'est une grande peine de voir qu'ils ne savent plus rien de la religion catholique. Ils ne savent plus rien, même ceux qui fréquentent des écoles catholiques. Les parents en souffrent. C'est aussi pour ces enfants que nous devons conserver la Tradition. Nous demandons l'aide de votre patriarche de Venise, saint Pie X, dernier saint pape, qui a été assez saint pour prévoir l'avenir. Enfin, demandons au cours de cette messe à la Bienheureuse Marie toujours Vierge – pour qui nous devons avoir une dévotion complète, infinie, en l'invoquant par le saint rosaire – que cesse cette crise dans l'Église et que revienne la paix par la grâce de Dieu.



*Mgr Lefebvre célébrant la messe en l'église San Simeone Piccolo à Venise*



*Mgr Lefebvre visitant la maison natale de saint Pie X à Riese*

# Catéchisme de la Somme Théologique

*Le Père Pègues est né le 2 août 1866 à Marcillac dans l'Aveyron (France), il fit ses études au grand séminaire de Rodez. Entré dans la province dominicaine de Toulouse, il y prit le nom de Thomas. Devenu le plus important des commentateurs de Saint-Thomas, il a signé de nombreux articles et ouvrages. Son œuvre majeure reste son « Commentaire littéral français de la Somme Théologique de Saint-Thomas. » C'est toute la doctrine thomiste toute la philosophie scholastique exposée et commentée en 21 volumes, dont certains de plus de 700 pages, publiés de 1907 à 1931. Il fut tour à tour professeur à Toulouse, à l'École angélique de Rome, au noviciat de Saint-Maximin, à Pistoie, à l'École internationale des Dominicains, à Rome. Il reçut, dès 1907, les félicitations de saint Pie X pour ses travaux. Ce même pape, qui l'a reçu plusieurs fois, presque familièrement, le nomme, en 1913, Consultant de la Congrégation des Sacrements. Il était un ami personnel du cardinal Pacelli, futur pape Pie XII. Les derniers mois de sa vie il donnait, tous les samedis, à Rome, des cours publics fort appréciés, que l'« Osservatore Romano » résumait chaque fois en des comptes-rendus aussi longs qu'élogieux. Venu prendre un peu de repos à Dax pour les fêtes de Pâques, après avoir été reçu en audience privée par le pape Pie XI, c'est là qu'il est décédé le 28 avril 1936.*

*Père Thomas Pègues, O.P.*

La foi : sa nature ; les conditions de son acte ; le Credo ; la formule de l'acte de foi ; les péchés qui lui sont opposés : l'infidélité ; l'hérésie ; l'apostasie ; le blasphème

## Qu'est-ce que la foi ?

La foi est une vertu surnaturelle qui fait que notre intelligence adhère très fermement et sans crainte de se tromper, bien qu'elle ne le voie pas, à ce que Dieu nous a révélé, notamment sur lui-même et sur sa volonté de se donner un jour lui-même à nous comme objet de notre bonheur parfait. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 1, 2 et 4*)

## Comment notre intelligence peut-elle adhérer fermement, sans crainte de se tromper, à ce que Dieu a révélé et qu'elle ne voit pas ?

En se fondant sur l'autorité de Dieu, qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 1, a. 1*)

## Et pourquoi Dieu ne peut-il ni se tromper, ni nous tromper ?

Parce qu'il est la vérité même. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 1, a. 1 ; q. 4, a. 8*)

## Mais comment savons-nous que Dieu nous a révélé ce que vous dites ?

Nous le savons par ceux à qui il l'a révélé et par ceux à qui il a confié le dépôt de sa révélation. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 1, a. 6 et 10*)

## Quels sont ceux à qui Dieu l'a révélé ?

C'est d'abord le premier homme lui-même, à qui Dieu s'est manifesté directement ; ce sont ensuite tous les prophètes de l'Ancien Testament ; et, enfin, les apôtres au temps de Jésus-Christ. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 1, a. 7*)

## Comment savons-nous que Dieu s'est ainsi révélé au premier homme, aux prophètes, aux apôtres ?

Nous le savons par l'histoire qui nous le rapporte et qui nous dit aussi les prodiges ou les miracles faits par Dieu pour convaincre les hommes de son intervention surnaturelle.

## Le miracle prouve-t-il d'une façon absolue que Dieu est intervenu ?

Oui, puisqu'il est le signe même de Dieu, nulle créature ne pouvant l'accomplir par sa propre vertu.

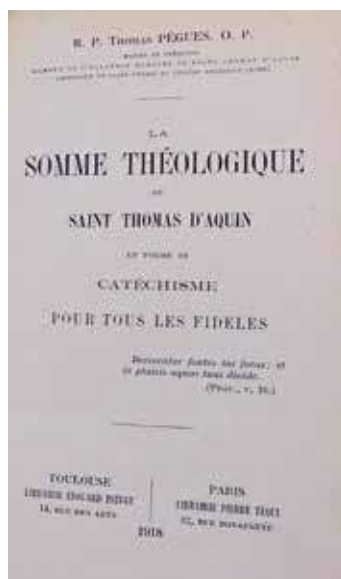
## Où se trouve l'histoire de ces interventions surnaturelles de Dieu et de sa révélation ?

Cette histoire se trouve surtout dans l'Écriture sainte ou la Bible.

## Qu'entendez-vous par l'Écriture sainte

## ou la Bible ?

J'entends un ensemble de livres divisés en deux groupes qu'on appelle l'Ancien et le Nouveau Testament.



### Ces livres ressemblent-ils à tous les autres livres ?

Non, ces livres ne ressemblent pas à tous les autres livres ; car les autres livres sont écrits par des hommes, tandis que ceux-là ont été écrits par Dieu lui-même.

### Que voulez-vous dire quand vous dites que ces livres ont été écrits par Dieu lui-même ?

Je veux dire que Dieu est l'auteur principal de ces livres ; et qu'il s'est servi, pour les écrire, des hommes choisis par lui, comme autant d'instruments.



Guérison de la belle-mère de saint Pierre

### Tout ce qui est contenu dans ces livres, y a donc été mis par Dieu ?

Oui, tout ce qui est contenu dans ces livres y a été mis par Dieu, à parler du premier exemplaire autographe écrit par les écrivains sacrés ; car les autres ne sont divins qu'autant qu'ils sont conformes au premier.

### Lors donc que nous lisons ces livres, c'est comme si nous entendions Dieu lui-même nous parler ?

Oui, quand nous lisons ces livres, c'est comme si nous entendions Dieu lui-même nous parler.

### Mais ne pouvons-nous pas nous tromper sur le sens de cette parole de Dieu ?

— Oui, nous pouvons nous tromper sur le sens de cette parole de Dieu ; car, s'il est des passages qui sont par eux-mêmes très clairs, il en est d'autres qui sont obscurs.

### D'où vient cette obscurité de la parole de Dieu dans l'Écriture sainte ou la Bible ?

Cette obscurité vient d'abord des mystères mêmes qu'elle renferme, puisqu'il s'agit, en ce qu'elle a de plus essentiel, de vérités que Dieu seul connaît par lui-même, et qui dépassent toute intelligence créée ; elle vient aussi de l'ancienneté de ces livres, écrits premièrement pour des peuples qui n'avaient ni notre langue, ni nos habitudes de vie ; et, enfin, elle vient des fautes qui ont pu se glisser, soit dans les copies de la langue originale, soit dans les traductions qui en ont été faites et les copies de ces traductions.

### Y a-t-il quelqu'un qui soit assuré de ne pas se tromper sur le sens de la parole de Dieu dans l'Écriture sainte, et où qu'elle se trouve ?

Oui, c'est le souverain pontife, et par lui l'Église catholique dans son enseignement universel (*q. 1, a. 10*).

### Pourquoi dites-vous que le Souverain Pontife et, par lui, l'Église catholique dans son enseignement universel ne peuvent pas se tromper sur le sens de la parole de Dieu dans l'Écriture sainte, et où qu'elle ait été conservée ?

Parce que Dieu lui-même a voulu qu'ils fussent infaillibles.

### Et pourquoi Dieu a-t-il voulu qu'ils fussent infaillibles ?

Parce que sans cela les hommes n'auraient pas eu les moyens nécessaires d'arriver sûrement à la fin surnaturelle à laquelle il les appelle. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 1, a. 10*)

### Est-ce là ce qu'on veut dire quand on dit que le pape et l'Église sont infaillibles dans les questions qui touchent à la foi et aux mœurs ?

Oui, et c'est là très exactement le sens de ces expressions, et l'on veut dire que le pape et l'Église ne peuvent jamais se tromper ni nous tromper, quand ils livrent ou interprètent aux hommes la parole de Dieu, en ce qui touche aux vérités essentielles qui regardent les choses qu'il faut croire ou qu'il faut faire, pour obtenir ce qui doit être un jour notre bonheur parfait.

### Existe-t-il un résumé de ces vérités essentielles qui regardent ce qu'il faut croire et sont le fondement de ce qu'il faut faire pour obtenir un jour notre bonheur parfait ?

Oui, c'est le symbole des apôtres ou le Credo. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 1, a. 6*)

### La récitation de ce symbole des apôtres, ou de ce Credo, est-il l'acte de foi par excellence ?

Oui, la récitation de ce symbole des apôtres, ou de ce Credo, est l'acte de foi par excellence ; et l'on ne saurait trop le recommander à tous les fidèles comme pratique de chaque jour.

### Pourriez-vous me donner encore une autre formule de l'acte de foi, courte et précise, qui serait, elle aussi, excellemment, l'acte de la vertu surnaturelle de foi, qui est la première des vertus théologiques ?

Oui ; et voici cette formule, sous forme d'hommage à Dieu : Mon Dieu, je crois, sur votre parole, tout ce que vous avez révélé, en vue de vous-même, voulant être, un jour, notre bonheur parfait.

### Quels sont ceux qui peuvent faire cet acte de foi ?

Ceux-là seuls qui ont la vertu surnaturelle de foi. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 4, a. 5*)

### Les infidèles ne peuvent donc pas faire cet acte de foi ?

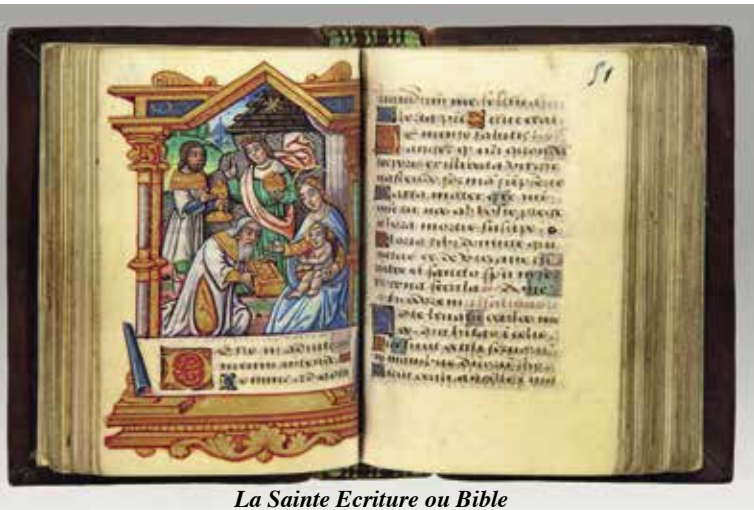
Les infidèles ne peuvent pas faire cet acte de foi ; parce qu'ils ne croient pas ce que Dieu a révélé en vue de leur bonheur surnaturel : soit qu'ils l'ignorent, et ne s'abandonnent



point, confiants, à l'action de Dieu, pouvant et voulant leur donner leur bien selon qu'il lui plaît ; soit que, l'ayant connu, ils aient refusé d'y donner l'assentiment de leur esprit. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 10*)

#### Et les impies peuvent-ils faire cet acte de foi ?

Non, les impies ne peuvent pas faire cet acte de foi ; parce que, même s'ils tiennent pour certain ce que Dieu a révélé, en raison de l'autorité de Dieu, qui ne peut ni se tromper, ni nous tromper, l'adhésion de leur esprit n'est point l'effet d'une sympathie surnaturelle à l'endroit de la parole de Dieu, qu'ils détestent au contraire, bien que ne pouvant pas ne pas la subir. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 5, a. 2, ad 2*)



La Sainte Ecriture ou Bible

#### Y a-t-il des hommes qui puissent croire de la sorte, sans pourtant faire l'acte de foi de la vertu surnaturelle ?

Oui, et ils ne font en cela qu'imiter les démons. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 5, a. 2.*)

#### Les hérétiques peuvent-ils faire l'acte de foi de la vertu surnaturelle ?

Non, les hérétiques ne peuvent pas faire l'acte de foi de la vertu surnaturelle ; parce que, même s'ils adhèrent, par leur esprit, à tel ou tel point de la doctrine révélée, ils n'y adhèrent point sur la parole de Dieu, mais sur leur propre jugement. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 5, a. 3*)

#### Ces hérétiques sont-ils encore plus en défaut, par rapport à l'acte de foi, que les impies ou les démons ?

Oui, parce que la parole de Dieu ou son autorité n'est même pas ce qui motive l'adhésion de leur esprit.

#### Et les apostats, peuvent-ils faire l'acte de foi ?

Non, les apostats ne peuvent pas faire l'acte de foi ; parce que leur esprit a complètement rejeté ce à quoi ils avaient cru d'abord sur la parole de Dieu. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 12*)

#### Les pécheurs peuvent-ils faire l'acte de foi, même comme acte de la vertu surnaturelle ?

— Oui, les pécheurs peuvent faire l'acte de foi, même

comme acte de la vertu surnaturelle, quand ils ont, en effet, cette vertu : et ils peuvent l'avoir, quoique dans un état imparfait, quand ils n'ont pas la charité ou qu'ils sont en état de péché mortel. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 4, a. 1 et 4*)



Le Pape, Vicaire du Christ sur la terre

#### Tout péché mortel n'est donc pas un péché contre la foi ?

Non, tout péché mortel n'est pas un péché contre la foi. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 10, a. 1 et 4*)

#### En quoi consiste exactement le péché contre la foi ?

Le péché contre la foi consiste à ne pas vouloir soumettre son esprit à la parole de Dieu par respect et par sympathie pour cette parole. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 10, a. 1 et 3*)

#### Est-ce toujours la faute de l'homme, s'il ne soumet pas ainsi son esprit à la parole de Dieu, par respect et par sympathie pour cette parole ?

Oui, c'est toujours la faute de l'homme et parce qu'il résiste à la grâce actuelle de Dieu l'invitant à faire cet acte de soumission. (*Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 6, a. 1 et 2*)

#### Tous les hommes qui vivent sur cette terre ont-ils toujours cette grâce actuelle ?

Oui, tous les hommes qui vivent sur cette terre ont toujours cette grâce actuelle, bien qu'à des degrés divers, et selon qu'il plaît à Dieu de la distribuer dans les conseils de sa Providence.



Multiplication des pains

**Est-ce une grande grâce de Dieu d'avoir la vertu de foi surnaturelle ?**

Oui, d'avoir la vertu de foi surnaturelle est, d'une certaine manière, la plus grande grâce de Dieu.

**Pourquoi dites-vous que d'avoir la foi surnaturelle est la plus grande grâce de Dieu ?**

Parce que, sans la foi surnaturelle, on ne peut absolument rien dans l'ordre du salut ; et qu'on est entièrement perdu pour le ciel, à moins qu'on ne la reçoive de Dieu avant de mourir. (Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 2, a. 5 et 8 ; q. 4, a. 7)

**Ce serait donc, quand on a le bonheur de la posséder, une grande faute de s'exposer à la perdre par des fréquentations, ou des conversations, ou des lectures qui seraient de nature à y porter atteinte ?**

Oui, ce serait une très grande faute, si on le faisait sciemment ; et c'est toujours chose très regrettable de courir un pareil danger, même si tout d'abord il n'y avait pas de sa faute.

**Il importe donc souverainement de bien choisir ses fréquentations et ses lectures, en vue de ne pas exposer, mais, au contraire, pour conserver et développer en soi le grand bien de la foi ?**

Oui, cela importe souverainement, alors surtout que, dans

le monde, et avec la liberté effrénée de la presse, on peut rencontrer aujourd'hui tant d'occasions qui sont un péril pour la foi.

**Y a-t-il encore un autre péché contre la foi ?**

Oui, c'est le péché de blasphème. (Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 13)

**Pourquoi dites-vous que le blasphème est un péché contre la foi ?**

Parce qu'il va directement contre l'acte extérieur de la foi, qui est la confession de cette foi par nos paroles : tout blasphème, en effet, consiste à proférer quelque parole qui est injurieuse à Dieu ou à ses saints. (Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 13, a. 1)

**Le blasphème est-il un grand péché ?**

Le blasphème est toujours de soi un très grand péché. (Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 13, a. 2 et 3)

**Est-ce que l'habitude de proférer des blasphèmes excuse ou amoindrit leur gravité, quand on les profère ?**

Au contraire, cette habitude les aggrave plutôt, puisqu'au lieu de travailler à s'en corriger, on a laissé ce mal si grave s'enraciner si profondément. (Saint Thomas d'Aquin, Somme théologique, q. 13, a. 2, ad 3)

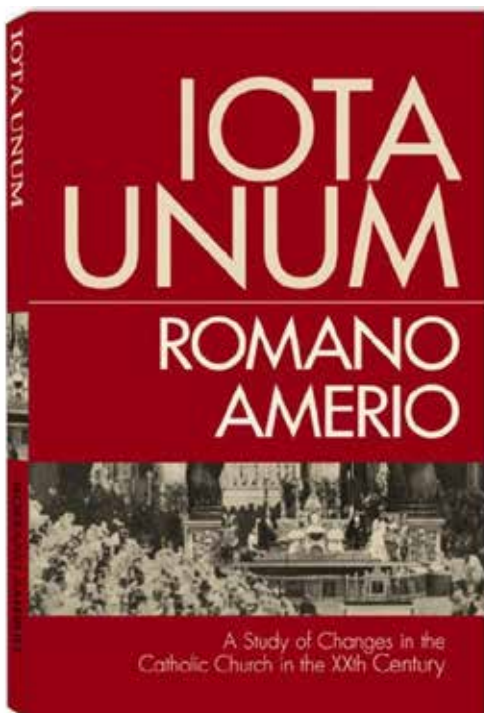


Statue de Saint-Pierre en la basilique du Vatican

# La vertu théologique de foi

*Romano Amerio (1905-1997), originaire de Lugano en Suisse est un théologien catholique critique des évolutions post-conciliaires en liturgie et ecclésiologie. Il a obtenu le doctorat en philosophie à l'université catholique de Milan en 1927 et a été disciple du Père Gemelli, le fondateur de cette université. Il a enseigné la philosophie et les lettres grecques et latines à l'Académie de Lugano en Suisse. Durant le concile Vatican II il a été le théologien de Mgr Angelo Jelmini, administrateur apostolique de Lugano. Vingt ans après le concile et écrivit son ouvrage majeur : « Iota unum ».*

**Romano Amerio**



La raison ne peut réussir à démontrer les vérités surnaturelles, telles que la Sainte-Trinité, l'homme-Dieu, la résurrection de la chair, la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie. Ce sont là des vérités proposées par la Révélation et saisissables seulement par la foi. Mais cette impossibilité ne prive pas l'acte de foi de son caractère raisonnable, il reste souverainement raisonnable. La raison, en effet, se reconnaissant limitée, voit qu'au-delà de sa limite peuvent exister des vérités connaissables (c'est la vérité qui est connaissable) qui ne soient pas saisissables par évidence rationnelle. Ces vérités-là, la raison y adhère par un assentiment, lequel n'est donc pas produit par la nécessité logique de l'évidence, mais par un déterminant surnaturel qui est la grâce.

La foi est la vertu surnaturelle, propre à la primauté du savoir par laquelle l'homme, dépassant sa limite naturelle, admet ce qu'il ne peut voir parce que c'est au-delà de cette limite. Selon la doctrine catholique, la foi est donc une vertu de l'homme, et elle réside dans son intelligence, comme la charité réside dans sa volonté ; et, comme nous le disions, sa possibilité est une conséquence nécessaire du caractère limité de l'intelligence.

Le motif de la foi est, d'une part, le fait du caractère limité de l'intelligence : de là vient que toutes les sciences sont fondées sur une certaine foi<sup>1</sup> ; d'autre part, sur l'autorité

de la parole divine révélée. Le fait de la révélation relève de l'histoire et reçoit de l'histoire sa démonstration. L'autorité de la parole divine est pareillement un élément rationnellement connaissable. En effet, ce n'est pas en s'appuyant sur l'autorité de Dieu que l'esprit humain reconnaît l'autorité de Dieu : ce serait un cercle vicieux ; c'est par une argumentation qui conclut à l'autorité de la Révélation en analysant l'idée de Dieu conçue par l'homme. Toute autorité est donc, dans le système catholique, affaire de raison, car, si la raison se soumet, c'est la raison même qui voit la nécessité de se soumettre. Et l'autorité divine est le critère qui l'emporte sur tous les autres critères. Les choses que croit le chrétien sont tout ce qu'il y a de plus sûr, parce que le motif de les croire ne tient pas à quelque particularité de la créature, mais à la vérité de la pensée divine.

*Romano Amerio (1905-1997)*



*Extrait de IOTA UNUM, Romano Amerio, NEL 1987, p 319*

1. *Chaque science reçoit, en effet, d'autres sciences des connaissances qu'elle ne démontre pas : elle les croit sur la foi des autres sciences. Dans les sciences aussi, les connaissances d'un homme reposent sur la foi qu'un homme de science peut avoir en un autre. Et il en va de même dans la vie sociale ordinaire.*

# Mgr Marcel Lefebvre et l'audience avec le pape Paul VI de 1976

*Lors des ordinations du 29 juin 1982, Mgr Lefebvre invita les futurs prêtres à faire preuve de réalisme dans l'obscurité de la crise de l'Eglise. Il s'agit ni d'oublier que l'Eglise est divine et guidée par Dieu, ni qu'elle est faite d'hommes et soumise à leurs imperfections.*

Monseigneur Leonardo Sapienza a publié en Italie, le 16 mai 2018, un livre consacré au pape Paul VI : *La barque de Paul*. Devenu régent de la Maison pontificale en 2012, puis protonotaire apostolique l'année suivante, il avait été durant trente ans officier du protocole. L'agence I. Media a relevé le récit qu'il dresse de l'entrevue qu'accorda le pape Montini à Mgr Marcel Lefebvre, le 11 septembre 1976, à Castel Gandolfo. Il se trouve à la fin de l'ouvrage, à partir de la page 148. Il présente l'avantage de produire le compte-rendu officiel de l'audience qui n'avait encore jamais été publié. On y retrouve les grandes lignes d'un échange pénible entre les deux hommes, que seul Mgr Lefebvre avait déjà raconté à ses séminaristes. Pour le comprendre, il est important d'avoir à l'esprit le contexte de l'époque.

## Première partie : L'affrontement

### Le consistoire de 1976

La rencontre eut lieu à la fin de « l'été chaud 1976 », qui venait conclure un temps de vive tension entre Ecône et le Vatican. Le 6 mai de l'année précédente, la Fraternité Saint-Pie X avait été supprimée d'un trait de plume par Mgr Pierre Mamie, l'évêque de Fribourg et successeur de Mgr François Charrière, qui avait béni l'œuvre naissante cinq ans plus tôt. Mgr Lefebvre fit appel de cette décision auprès du Saint-Père et déposa un recours devant le tribunal de la Signature apostolique. Le 30 mai 1975, il écrivait au préfet de ce tribunal, le cardinal Dino Staffa, pour solliciter une audience privée avec le Souverain pontife. Mais Paul VI n'y donna pas suite, exigeant une soumission préalable et préférant des échanges épistolaires.



Paul VI

Le 24 mai 1976, devant les cardinaux réunis en Consistoire secret, Paul VI s'en prenait nommément à l'attitude du fondateur de la Fraternité Saint-Pie X. Il déclarait en particulier : « On jette le discrédit sur l'autorité de l'Eglise au nom d'une Tradition pour laquelle on ne manifeste un respect que matériellement et verbalement ; on éloigne les fidèles des liens d'obéissance au siège de Pierre comme à leurs évêques légitimes ; on refuse l'autorité d'aujourd'hui au nom de celle d'hier. Et le fait est d'autant plus grave que l'opposition dont nous parlons n'est plus seulement encouragée par certains prêtres, mais dirigée par un évêque, qui demeure cependant toujours l'objet de notre respect fraternel, Mgr Marcel Lefebvre. C'est si dur de le constater ! Mais comment ne pas voir dans une telle attitude – quelles que puissent être les intentions de ces personnes – le fait de se placer hors de l'obéissance au successeur de Pierre et de la communion avec lui, et donc hors de l'Eglise ? »

A l'origine de cette charge contre l'évêque français, outre la question juridique de l'existence légale de son œuvre, il y a son refus d'appliquer les réformes du concile Vatican II, à commencer par la nouvelle messe, entrée en vigueur le 30 novembre 1969. Aussi le pape Paul VI entend-il traiter avec une extrême rigueur ce qu'il estime être avant tout une affaire d'insubordination.

C'est la raison pour laquelle il déclare devant les cardinaux que le nouveau rite de la messe « a été promulgué pour être substitué à l'ancien, après une mûre réflexion, et à la suite des instances du concile Vatican II. Ce n'est pas autrement que notre saint prédécesseur Pie V avait rendu obligatoire le missel réformé sous son autorité, à la suite du concile de Trente. Avec la même autorité suprême qui nous vient du Christ Jésus, nous exigeons la même disponibilité à toutes les autres réformes liturgiques, disciplinaires, pastorales, mûries ces dernières années en application des décrets conciliaires. Aucune initiative qui vise à s'y opposer ne peut s'arroger la prérogative de rendre un service à l'Eglise : en réalité, elle lui cause un grave dommage » (La Documentation catholique, n°1700, 20 juin 1976, col. 557-559). C'est toute l'œuvre du Concile qui se joue dans « l'affaire d'Ecône ».

Visiblement persuadé que Vatican II a la même autorité que le concile de Trente et que sa réforme liturgique vaut bien celle de saint Pie V, Paul VI intime l'ordre à Mgr Lefebvre de ne plus procéder à aucune ordination. L'injonction romaine parvient au prélat d'Ecône le 21 juin 1976, une semaine avant les ordinations sacerdotales qui ont lieu en la fête des saints Pierre et Paul, le 29 juin. Elle est signée de Mgr Giovanni Benelli, alors substitut de la Secrétairerie d'Etat.



Mgr Marcel Lefebvre

### Les ordinations sacerdotales auront-elles lieu ?

Dès le lendemain, Mgr Lefebvre écrit au Saint Père pour lui faire part de sa douleur et de celle que ne manqueront pas d'éprouver les séminaristes et leurs familles. Il renouvelle la profonde soumission au Successeur de Pierre qui l'anime. Il expose « le trouble et la confusion répandus dans l'Eglise », qui sont « la raison des graves réserves » qu'il formule à l'encontre de « l'adaptation périlleuse de l'Eglise au monde moderne ». Il achève son courrier en faisant une proposition : « Je supplie donc Votre Sainteté de nous permettre un dialogue avec des envoyés choisis par Elle parmi les cardinaux qui nous connaissent depuis longtemps et, la grâce de Dieu aidant, il ne fait pas de doute que les difficultés s'aplaniront ». La réponse de Mgr Benelli, datée du 25 juin 1976, confirme la mesure qui lui est intimée de s'abstenir « de conférer toute ordination ». Quant au désarroi des séminaristes, il y répond en employant une expression destinée à faire florès : « Il n'y a rien de désespérant dans leur cas : s'ils sont de bonne volonté et sérieusement préparés à un ministère presbytéral dans la fidélité véritable à l'Eglise conciliaire (sic), on se chargera de trouver ensuite la meilleure solution pour eux, mais qu'ils commencent d'abord, eux aussi, par cet acte d'obéissance à l'Eglise ». Porteur de la lettre, l'envoyé de Rome, le Père Edouard Dhanis, atteint Mgr Lefebvre à Flavigny, le 27 juin au soir. Il explique à l'évêque que tout s'aplanira s'il accepte de concélébrer la nouvelle messe avec lui. L'enjeu est bien là.

Mgr Lefebvre ne cède pas et décide de maintenir les ordinations sacerdotales. Dans son homélie du 29 juin, il déclare : « Nous sommes dans une situation vraiment dramatique. Nous avons à choisir entre une apparence, je dirais, d'obéissance – car le Saint-Père ne peut pas nous demander



Mgr Leonardo Sapienza

d'abandonner notre foi, c'est impossible – et la conservation de notre foi. Eh bien, nous choisissons de ne pas abandonner notre foi car en cela nous ne pouvons pas nous tromper. Nous choisissons ce que l'Eglise a enseigné pendant deux mille ans ; l'Eglise ne peut pas être dans l'erreur, c'est absolument impossible. C'est pourquoi nous sommes attachés à cette Tradition qui s'est exprimée d'une manière admirable et d'une manière définitive dans le saint sacrifice de la messe, comme l'a si bien dit le pape saint Pie V.

« Demain peut-être, dans des journaux, paraîtra notre condamnation. C'est très possible. A cause de cette



Le cardinal Giovanni Benelli

ordination d'aujourd'hui, je serai moi-même frappé d'une suspense. Ces jeunes prêtres seront frappés par une irrégularité qui, en principe, devrait les empêcher de dire la sainte messe. C'est possible. Eh bien, je fais appel à saint Pie V, qui dans sa bulle a dit qu'aucun prêtre quel qu'il soit, ne pourrait encourir de censure, et cela à perpétuité, s'il dit cette messe. Par conséquent cette excommunication, s'il y en avait une, et cette censure, seraient absolument invalides, contraires à ce que saint Pie V a affirmé solennellement dans sa bulle promulguée à perpétuité (cf. bulle Quo Primum, 14 juillet 1570) ».

### L'été chaud 1976

Parce qu'il a donc refusé d'abandonner ses séminaristes et de mettre un terme à son œuvre de formation sacerdotale, Mgr Lefebvre se voit frappé de suspense *a divinis* le 22 juillet. Cette peine très lourde vient sanctionner les ordinations sacerdotales faites à Ecône. Durant l'été, le combat de Mgr Lefebvre pour maintenir la messe traditionnelle et la foi dans son intégrité lui valent alors une célébrité mondiale. Le 22 août à Ecône, en la fête du Cœur Immaculé de Marie, il cite la lettre de Mgr Benelli dans un sermon : « Nous sommes avec



Ordinations à Ecône le 29 juin 1976

*deux mille ans d'Église et non pas avec douze ans d'une nouvelle Église, une Église conciliaire, comme nous a dit Mgr Benelli lorsqu'il nous a demandé de nous soumettre à l'Église conciliaire. Je ne connais pas cette Église conciliaire, je ne connais que l'Église catholique. Alors nous devons nous maintenir fermes sur nos positions. Pour notre foi nous devons tout accepter, toutes les avanies : que l'on nous méprise, que l'on nous excommunie, que l'on nous frappe, que l'on nous persécute ».*

La semaine suivante, les médias donnent un large écho à la messe de Lille qui attire, le 29 août, plus de 10.000 fidèles venus apporter leur soutien et leur adhésion à "l'évêque de fer". La crise semble toucher à son paroxysme et certains n'hésitent pas à parler de schisme, comme si Mgr Lefebvre s'apprêtait à fonder une « petite Église ». C'est pourtant à ce moment-là que se prépare l'audience avec le pape Paul VI.

### La rencontre du 11 septembre 1976

Mgr Tissier de Mallerai, dans la biographie consacrée à Mgr Marcel Lefebvre qu'il écrit en 2002, a relaté comment cette entrevue fut arrangée par l'entremise de l'archevêque de Chieti, un ami personnel du pape. La veille, le prélat d'Écône rédigea une demande d'audience qu'il fit porter depuis Albano, la commune limitrophe de Castel Gandolfo, où la Fraternité Saint-Pie X possède une propriété. En substance, se souviendra-t-il, il aura rappelé ce qu'il écrit sans cesse depuis les sanctions qui le frappent : « *Je n'ai jamais eu l'intention d'agir contre l'Église, encore moins d'offenser Votre Sainteté ; je regrette la peine qu'ont pu causer à Votre Sainteté certaines de mes paroles ou de mes*

*écrits.* » (Bernard Tissier de Mallerai, Marcel Lefebvre, une vie, Clovis, p. 518).

Mgr Sapienza publie à la page 162 de son ouvrage le fac-similé du billet rédigé le 10 septembre par Mgr Lefebvre : « *C'est bien volontiers et en toute sincérité que je tiens à exprimer à Votre Sainteté mon profond esprit filial et à Lui dire que si des expressions dans mes discours ont peiné Votre Sainteté, je les regrette. Espérant être accueilli paternellement par Votre Sainteté, je Lui redis toute ma filiale affection in Xto et Maria.* ».

Le livre de Mgr Sapienza publie également, et pour

la première fois, le compte-rendu officiel des échanges entre les deux hommes, tel que l'a dressé Mgr Benelli, qui assista à la rencontre, ainsi que le secrétaire du pape, Don Pasquale Macchi. D'après le livre *Pablo VI* de Peter Hebblethwaite, la présence du substitut aurait été imposée par le Secrétaire d'Etat du Saint-Siège, le cardinal Jean-Marie Villot.



Le cardinal Jean Villot

## Deuxième partie : La rencontre

### Les sources et leur statut

Avec la publication du livre de Mgr Sapienza, le 16 mai 2018, nous disposons désormais de deux sources reconstituant la fameuse entrevue entre le pape Paul VI et Mgr Lefebvre, le 11 septembre 1976, à Castelgandolfo. La première source à relater l'événement fut Mgr Lefebvre lui-même, qui livra aussitôt son propre récit aux séminaristes d'Écône, à travers deux conférences enregistrées les 12 et 18 septembre 1976. Elles forment la trame de la reconstitution qu'a établie son biographe autorisé, Mgr Tissier de Mallerai.



Messe à Lille le 29 août 1976

La seconde source, secrète jusqu'ici, consiste dans la retranscription de l'entretien que le pape a demandé d'établir « *le plus fidèlement possible* ». Les paroles de l'audience ont ainsi été couchées par écrit par les soins de Mgr Benelli, le substitut de la Secrétaire d'Etat ; elles couvrent huit pages dactylographiées. Si les deux conférences de Mgr Lefebvre sont une réaction vivante, « *à chaud* », juste après l'entretien et destinée à ses séminaristes, elles n'ont pas vocation à épuiser les minutes de l'audience dans leurs moindres détails. Les verbatim rédigés par Mgr Benelli sont une transcription factuelle de l'audience privée, destinée d'abord au pape et à ses collaborateurs. Son auteur a scrupuleusement noté le début de la conversation – à 10h27 –, et sa fin – à 11h05.

### Le réquisitoire introductif de Paul VI

Le début de l'entretien tel qu'il est rapporté dans les deux sources, est un véritable réquisitoire contre le fondateur de la Fraternité : « *un orage* », dira ce dernier qui résume ainsi à ses séminaristes les reproches du pape à son endroit : « *vous me condamnez, je suis moderniste, protestant. C'est inadmissible ! Vous faites une mauvaise œuvre.* ».

Les verbatim de Mgr Benelli permettent de préciser la force des accusations : « *J'espérais trouver devant moi un frère, un fils, un ami* », déclare Paul VI. « *Malheureusement, poursuit-il, la position que vous avez prise est celle d'un antipape. (...) Elle dépasse toute mesure dans ses paroles, ses actes, son attitude générale* ». Ce qui est en jeu, continue le Saint-Père, « *ce n'est pas la personne, c'est le pape, et vous avez jugé le pape infidèle à la foi dont il est le garant suprême. C'est peut-être la première fois dans l'histoire que cela arrive. Vous avez dit au monde entier que le pape n'a pas la foi, qu'il ne croit pas, qu'il est moderniste, et ainsi de suite ! Bien sûr, moi, il*

*me faut rester humble. Mais vous, vous vous êtes mis dans une terrible situation. Vous avez posé à la face du monde des actes d'une extrême gravité ».*

### Réponse de Mgr Lefebvre : un évêque déchiré par la situation de l'Eglise

Mgr Lefebvre répond en reconnaissant que, si l'une de ses paroles ou de ses écrits a pu être inadéquat, il n'a jamais eu l'intention d'atteindre la personne du pape. Mais le fond du problème est ailleurs : c'est ce qui se passe dans l'Eglise depuis le Concile. « *La situation est telle que nous ne savons pas quoi faire. Avec tous ces changements, ou bien nous risquons de perdre la foi, ou bien il faut donner l'impression de désobéir* ». Le prélat ajoute : « *Je voudrais me mettre à genoux et tout accepter, mais je ne peux pas aller contre ma conscience* ».

L'évêque français explique sa position : « *Ce n'est pas moi qui veut créer un mouvement ; ce sont les gens fidèles qui sont déchirés et qui n'acceptent pas certaines situations. Je ne suis pas le chef des traditionalistes. Je suis un évêque qui, déchiré par ce qui se passe, a essayé de former des prêtres comme il le faisait avant le Concile. Je me conduis exactement comme avant le Concile. Je ne peux donc pas comprendre comment tout d'un coup on me condamne parce que je forme des prêtres dans l'obéissance à la saine tradition de la sainte Eglise* ».

Le pape l'invite à poursuivre, ce qui permet à Mgr Lefebvre de préciser : « *Beaucoup de prêtres et de fidèles pensent qu'il est difficile d'accepter les tendances qui ont vu le jour après le concile œcuménique Vatican II sur la liturgie ; la liberté religieuse ; la formation des prêtres ; les relations*



Messe à Lille le 29 août 1976



Messe à Lille le 29 août 1976

*entre l'Eglise et les Etats catholiques ; les relations de l'Eglise avec les protestants. On ne comprend pas comment toutes ces choses qui sont affirmées puissent être conformes à la saine Tradition de l'Eglise. J'insiste, je ne suis pas le seul à penser cela. Des groupes se forment et me poussent à ne pas les abandonner... »*

Quelles que soient les polémiques et les calomnies, parfois attisées par les médias, toujours Mgr Lefebvre revient sur la situation déchirante dans laquelle il se trouve, et qui n'est que la conséquence des réformes engagées au nom de Vatican II. Or ce sont ces réformes que le pape Paul VI exige de recevoir, comme il l'a dit devant les cardinaux quatre mois plus tôt. Là est le nœud du problème.

Car derrière ces réformes, la foi est en jeu. Le compte-rendu de l'audience du 11 septembre le mentionne explicitement : « *Je ne sais pas quoi faire, explique, désespéré, l'ancien archevêque de Tulle. Je cherche à former des prêtres selon la foi et dans la foi. Je souffre terriblement en voyant les autres séminaires ; il y a des situations inimaginables. Des religieux fidèles à leur habit sont condamnés et méprisés par leur évêque, tandis que ceux qui vivent une vie sécularisée et se comportent comme les gens du monde sont admis* ».



Messe à Lille le 29 août 1976

## Un dialogue de sourds

Le pape répond en affirmant travailler avec ténacité pour éliminer « certains abus qui ne sont pas conformes à la loi de l'Eglise en vigueur, qui est celle du Concile et de la Tradition ». Il reproche à Mgr Lefebvre de n'avoir pas fait l'effort de voir et de comprendre les faits et dires du pape « pour assurer à l'Eglise la fidélité au passé tout en répondant aux besoins d'aujourd'hui et du futur ». Car, poursuit le Saint-Père, « Nous sommes les premiers à déplorer les excès. Nous sommes les premiers et les plus appliqués à y remédier. Mais ce remède ne peut se trouver dans le défi à l'autorité de l'Eglise. Je vous l'ai écrit à plusieurs reprises, mais n'en avez tenu aucun compte ».

Mgr Lefebvre tente de rebondir en illustrant la difficulté concrète qui motive sa réaction de défiance ainsi que son combat pour maintenir la foi. Il aborde la question de la liberté religieuse, la principale nouveauté introduite au concile Vatican II : « Ce qu'on lit dans le document conciliaire est contraire à tout ce qu'ont dit vos prédécesseurs. » Mais Paul VI ne veut pas entrer en matière. Il répond que ce sujet ne saurait être traité au cours d'une audience ; cependant il prend note de la perplexité de son interlocuteur, tout en ajoutant : « ce qui me préoccupe ce n'est pas cette perplexité, c'est votre attitude contre le Concile ». Encore une fois, d'un problème doctrinal qui engage la foi et sa profession publique dans la société, le pape ne veut rien entendre. Il préfère se focaliser sur l'attitude jugée rebelle et désobligeante de Mgr Lefebvre. Lequel, après tout, désobéit à un Concile œcuménique « qui ne fait pas moins autorité, qui est même sous certains aspects plus important encore que celui de Nicée », lui avait écrit Paul VI le 29 juin 1975.

Le dialogue qui s'ensuit est très éclairant :

- Mgr Lefebvre : « Je ne suis pas contre le Concile mais contre certains de ses actes ».
- Paul VI : « Si vous n'êtes pas contre le Concile, vous devez y adhérer, à tous ses documents ».

- Mgr Lefebvre : « Alors on doit choisir entre ce qu'a dit le Concile et ce qu'ont dit vos prédécesseurs ».
- Paul VI : « Comme je l'ai dit, j'ai pris note de votre perplexité ».

Il n'y a manifestement pas moyen de s'accorder, et l'on assiste à un dialogue de sourds entre un prélat qui essaye d'exposer les motifs graves qui expliquent sa conduite, et le Saint-Père qui lui reproche cette même conduite sans vouloir entamer de discussion sur le fond. C'est sans doute la raison qui pousse Mgr Lefebvre à se placer alors sur le terrain pratique.

## Une demande et une offre de soumission

L'évêque d'Ecône cherche une issue de secours pour obtenir au moins, de cette audience avec le vicaire du Christ, un avantage pour les traditionalistes déchirés par la situation de l'Eglise : « J'ai une prière à vous faire. Ne serait-il pas possible d'ordonner aux évêques qu'ils accordent, dans les églises, une chapelle dans laquelle les gens puissent prier comme avant le Concile ? Aujourd'hui, on permet tout à tous ; pourquoi ne pas permettre quelque chose, aussi à nous ? »

Paul VI se raidit : « Nous sommes une communauté. Nous ne pouvons pas permettre une autonomie de comportement à ses différentes composantes. » Mgr Lefebvre insiste en utilisant un argument *ad hominem* : « le Concile admet le pluralisme. Nous demandons que ce principe s'applique à nous aussi. Si Votre Sainteté faisait cela, tout serait résolu. Il y aurait une augmentation des vocations. Les aspirants au sacerdoce veulent être formés à la vraie piété. Votre Sainteté a entre ses mains la solution du problème qui déchire tant de catholiques à l'heure actuelle. Quant à moi, je suis prêt à tout, pour le bien de l'Eglise. Que quelqu'un de la Sacrée Congrégation des Religieux veille sur mon séminaire ; je ne donnerai plus de conférences ; je resterai dans mon séminaire ; je promets que je n'en sortirai plus ; des accords pourraient être pris avec différents évêques pour placer les séminaristes au service de leurs diocèses respectifs ; si l'on veut, on pourrait nommer une Commission pour le Séminaire, en accord avec Mgr Adam », l'évêque de Sion, en Valais, sur le territoire duquel est implanté le séminaire d'Ecône. La conclusion de l'évêque résume son intervention : « Personnellement je



Messe à Lille le 29 août 1976



suis prêt à me soumettre. Mais il faut trouver une solution qui donne satisfaction à la fois à l'autorité du pape, aux évêques, et aussi aux fidèles qui sont dans la souffrance ». Visiblement, Mgr Lefebvre est prêt à obéir. Il va même fort loin dans le but d'aplanir les difficultés, de s'effacer au besoin pour redonner à la Tradition droit de cité dans les églises et régulariser la situation de son séminaire. Mais le pape Paul VI veut manifestement une soumission totale, sans devoir faire un geste en direction des traditionalistes :



*Pèlerinage à Rome Année Sainte 1975*

une capitulation sans condition. Le pape exhorte alors Mgr Lefebvre à rentrer purement et simplement dans l'ordre, fort de l'intervention de Mgr Adam, qui au nom de la Conférence épiscopale helvétique lui a dit ne plus pouvoir tolérer l'activité de l'évêque français : « Comment pouvez-vous vous considérer en communion avec Nous quand vous prenez position contre Nous, à la face du monde, pour m'accuser d'infidélité et de vouloir détruire l'Eglise ? » Le pape Paul VI enfonce le clou : « Vous l'avez dit et vous l'avez écrit. Je serais un pape moderniste. En appliquant un Concile œcuménique, je trahirais l'Eglise. Vous comprenez que, si c'était comme ça, je devrais démissionner ; et vous inviter à prendre mon poste et diriger l'Eglise » ! Devant l'orage qui éclate à nouveau, Mgr Lefebvre s'efforce d'argumenter par un sobre constat : « La crise de l'Eglise est là. » « Nous en souffrons profondément, coupe Paul VI. Vous avez contribué à l'aggraver, avec votre désobéissance manifeste, avec votre défi ouvert au pape ». L'entretien se tend à nouveau.

### Servir l'Eglise, malgré tout

Mgr Lefebvre se plaint de ne pas être jugé en cette affaire comme il le devrait. « Le droit canonique vous juge, lui rétorque immédiatement le pape. Vous rendez-vous

compte du scandale et du mal que vous avez fait à l'Eglise ? N'en êtes-vous pas conscient ? Seriez-vous capable de vous présenter ainsi devant Dieu ? Faites donc un examen de conscience et demandez-vous devant Dieu ce que vous devez faire ». D'après le procès-verbal, Mgr Lefebvre répond en restant sur sa ligne, sa demande suppliante qu'un geste soit fait en faveur des traditionalistes. Il met en avant le bénéfice que l'on retirerait à faire aujourd'hui ce qui a été fait par le passé ; « tout s'arrangerait ». « Comme je l'ai dit, je ne suis pas le chef d'un mouvement. Je suis prêt à rester enfermé pour toujours dans mon séminaire ». Et de mettre en avant l'excellent travail qui s'y fait, avec la formation de vocations sacerdotales authentiques : « Les gens prennent contact avec mes prêtres et sont édifiés. Ce sont des jeunes qui ont le sens de l'Eglise ; ils sont respectés dans la rue, dans le métro, partout. Les autres prêtres ne portent plus l'habit ecclésiastique, ils ne confessent plus, ils ne prêchent plus. Les gens ont choisi : voici les prêtres que nous voulons [les prêtres formés par Mgr Lefebvre] ».



*Pèlerinage à Rome Année Sainte 1975*

Une dernière fois, Mgr Lefebvre tente de revenir à la crise qui est la cause des maux dont souffre l'Eglise. Puisque l'argument du pluralisme a échoué, il explique au pape comment la liturgie est l'objet d'une créativité débordante : « Savez-vous qu'il y a au moins quatorze canons qui sont utilisés en France pour la prière eucharistique ? » Le pape intervient aussitôt : « Non pas quatorze, mais une centaine... » ! Il veut montrer à son interlocuteur qu'il est parfaitement conscient de la situation, et qu'il agit : « il y a des abus, mais le Concile apporte beaucoup de bien. Je ne veux pas justifier tout ; comme je l'ai dit, je cherche à corriger là où c'est nécessaire. Mais on doit en même temps reconnaître qu'il y a des signes, grâce au Concile, d'une forte reprise spirituelle parmi les jeunes ; une augmentation du sens de la responsabilité parmi les fidèles, les prêtres, les évêques ».

Mgr Lefebvre admet volontiers qu'il peut y avoir, bien évidemment, des points positifs : « Je ne dis pas que tout soit négatif. Je voudrais moi aussi collaborer à l'édification de l'Eglise ». « Mais ce n'est pas comme cela certainement que vous concourez à l'édification de l'Eglise, réplique Paul VI. Mais êtes-vous conscient de ce que vous faites ? Etes-vous conscient que vous allez directement contre l'Eglise, le pape, le Concile ? Comment pouvez-vous vous octroyer le droit de juger un Concile ? Un Concile, après tout, dont les actes en grande partie ont été signés aussi par vous. » Sur ce, le souverain pontife s'achemine vers la conclusion de l'entretien.



Pèlerinage à Rome Année Sainte 1975

### La fin de l'audience

Paul VI dit accepter avec humilité les reproches formulés par l'évêque français, et sa sévérité à son égard. Parvenu au terme de sa vie, il explique vouloir y réfléchir et consulter les dicastères. Il ajoute avoir eu de l'estime pour Mgr Lefebvre : « j'ai reconnu vos mérites, et nous étions d'accord au Concile sur beaucoup de problèmes... ». « C'est vrai », admet ce dernier. La dernière intervention revient au Saint-Père, comme il se doit : « Vous comprendrez que je ne peux permettre, même pour des raisons que vous estimerez 'personnelles', que vous vous rendiez coupable d'un schisme. Faites une déclaration publique par laquelle vous rétracteriez vos récentes déclarations et votre comportement, que le monde entier a compris comme des actes posés non pour édifier l'Eglise mais pour la diviser et lui faire du mal ». Et de conclure, avant de prier ensemble un *Pater Noster*, un *Ave Maria* et un *Veni Sancte Spiritus* : « Nous devons retrouver l'union dans la prière et la réflexion ».

### Précisions et différences

Le procès-verbal de Mgr Benelli corrobore le récit de Mgr Lefebvre dans ses grandes lignes. Il y a toutefois des différences. Certaines d'entre elles sont des détails. Ainsi Mgr Lefebvre, qui venait de passer par Fanjeaux, où les Sœurs dominicaines enseignantes du Saint-Nom de Jésus faisaient l'objet d'une véritable persécution de la part de l'évêque du lieu, parlait certainement d'elles lorsqu'il évoquait la différence de traitement entre ceux qui sont persécutés pour leur fidélité à la vie religieuse et ceux qui sont encouragés dans leurs abandons les plus scandaleux : « D'un côté les religieuses qui se mettent en civil sont admises, de l'autre les sœurs que j'ai vues il y a deux jours sont réduites à l'état laïc et l'évêque est venu cinq fois leur demander de quitter l'habit. De même, les prêtres fidèles au catéchisme de toujours, à la messe de leur ordination, sont jetés à la rue ; et ceux qui n'ont plus rien du prêtre sont admis ». D'après l'ancien archevêque, il a été également question explicitement des deux documents du Concile auxquels il avait refusé d'apporter sa signature : *Dignitatis Humanae* et *Gaudium et Spes*. Lorsque le pape demande pourquoi il refuse de reconnaître la doctrine de la liberté religieuse telle que le Concile l'a promulguée, Mgr Lefebvre cite nommément plusieurs pontifes romains : « Elle contient des textes qui sont mot-à-mot contraires à ce qu'ont enseigné Grégoire XVI, Pie IX... » « Laissons

cela ! coupa le pape. Nous ne sommes pas ici pour discuter de théologie ! ». Mgr Lefebvre se dit alors, *in petto* : « c'est incroyable ! » (Cf. Mgr Tissier de Mallerai, op. cit., p. 519). Enfin, le compte-rendu de Mgr Benelli ne fait nulle mention du « serment contre le pape » que Paul VI reprocha vivement à Mgr Lefebvre de faire signer aux séminaristes d'Ecône. En voici pourtant le récit, fait par Mgr Lefebvre au lendemain de l'audience, qui s'insère bien dans le déroulement de l'entretien : « Vous n'avez pas le droit de vous opposer au Concile, lui reproche Paul VI. Vous êtes un scandale pour l'Eglise, vous détruisez l'Eglise. C'est horrible, vous soulevez les chrétiens contre le pape et contre le Concile. En votre conscience, ne sentez-vous rien qui vous condamne ? ».

- Rien du tout.

- Vous êtes un inconscient.

- J'ai conscience de continuer l'Eglise. Je fais de bons prêtres...

- Ce n'est pas vrai, vous faites des prêtres contre le pape, vous leur faites signer un serment contre le pape...

- Moi ?

A cette allégation inouïe, je me prends la tête entre les mains, je me vois encore faisant ce geste et disant :

- Comment est-ce possible, Très Saint-Père, que vous me disiez une chose pareille ? Moi, faire signer un serment contre le pape ! Pouvez-vous me montrer la copie de ce "serment" ?

Il est stupéfait, tant il était persuadé de la véracité de ce que, probablement, le cardinal Villot lui avait dit. Il poursuit :

- Vous condamnez le pape ! Quel ordre me donnez-vous ? Que dois-je faire ? donner ma démission et puis vous prenez ma place ?

- Oh ! – et je remets ma tête dans mes mains – Très Saint-Père, ne dites pas des choses comme ça. Non, non, non !... Permettez que je continue. Vous avez la solution dans les mains : vous n'avez qu'un seul mot à dire aux évêques : "Accueillez avec compréhension ces groupes de fidèles qui tiennent à la Tradition, à la messe, aux sacrements, au catéchisme de toujours ; donnez-leur des lieux de culte". Ces groupes seront l'Eglise, vous y trouverez des vocations, ce sera le meilleur dans l'Eglise. Les évêques le reconnaîtront. Laissez mon séminaire. Laissez-moi faire l'expérience de la Tradition. » (in Mgr Tissier, op. cit., p. 519-520).

## Conclusion :

### Des leçons pour notre temps

Les heures dramatiques de « *l'été chaud 1976* » sont une page d'histoire qui conserve sa brûlante actualité. Paul VI prenait comme un affront personnel les graves accusations que Mgr Lefebvre formulait contre le concile Vatican II et le vent de révolution qui soufflait dès l'immédiat après-Concile. La réforme liturgique qui tentait de mélanger la messe catholique avec la cène protestante, l'œcuménisme à tout-va, la multiplication des expériences les plus improbables – à l'exception de celle de la Tradition –, l'adaptation au monde de la vie sacerdotale et des ordres religieux provoquant une grave crise des effectifs et des vocations, les doctrines les plus hétérodoxes circulant librement, les abus se multipliant dans tous les domaines : la situation générale de l'Eglise était rapidement devenue catastrophique.

La réaction de Mgr Lefebvre, son œuvre de formation sacerdotale fidèle à ce que l'Eglise a toujours fait, son intention de la servir en préparant l'avenir et en bâtissant sur le roc de la Tradition, sa dénonciation forte des erreurs étaient manifestement incomprises. Révélateur et vraiment paradoxal est le fait que c'est Mgr Lefebvre qui propose un dialogue et cherche des solutions, là où Paul VI, l'artisan du dialogue tous azimuts, exige l'obéissance et la soumission la plus stricte. Bien que cela n'apparaisse pas dans la transcription de Mgr Benelli, l'épisode du serment que Paul VI était intimement persuadé que Mgr Lefebvre faisait prêter contre lui en dit également long. « *Ce serment, commente Mgr Tissier de Mallerais, n'a jamais existé ni rien d'approchant. On avait donc calomnié l'archevêque auprès du pape. Cela peut expliquer la blessure personnelle encore vive chez Paul VI* ». Cela peut aussi expliquer qu'il pensait avoir affaire à un évêque rebelle et séditieux, animé par l'ambition ou la vindicte, qu'il suffisait de tancer pour faire rentrer dans le rang. L'entretien tel qu'il nous est rapporté montre que sa colère finit par retomber, et qu'il percevait que tout ne se règle pas par un acte d'obéissance lorsque la foi est en jeu. Ne faut-il pas obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes ? (Ac. 5, 29) Rétrospectivement, la prétention du pape Montini d'interdire la messe de saint Pie V, telle qu'il l'exprimait en particulier lors du Consistoire de 1976, a fait long feu. En 2007, le pape Benoît XVI a même déclaré que le rite traditionnel du Missel

romain n'avait jamais été abrogé. Un autre aspect à relever de cet épisode est que Paul VI, tout comme ses successeurs, ne jure désormais plus que par le concile Vatican II, ses pompes et ses œuvres. Comme si l'Eglise n'avait pas deux mille ans de sagesse, de doctrine, d'enseignement magistériel à faire

valoir et à transmettre. C'est ce que propose sincèrement Mgr Lefebvre au successeur de Pierre : faire loyalement l'expérience de la Tradition, en utilisant la Fraternité pour édifier l'Eglise. Non pour l'étouffer ou la marier à la révolution, mais pour démontrer à la face des autorités – les évêques du monde entier – que là est la solution à la crise de l'Eglise. Quant à l'audience, elle sera sans lendemain. Manifestement le pape attendait de Mgr Lefebvre une déclaration publique pour se déjuger, là où l'évêque d'Ecône espérait un geste en faveur des catholiques déchirés entre une apparente désobéissance au pape et le devoir de demeurer fidèles à la foi, à la messe, aux sacrements.

### Une audience sans lendemain

La tension est descendue d'un cran. Le 14 septembre 1976, au journal de la télévision française, Mgr Lefebvre garde espoir : « *Un climat nouveau s'instaure, la glace est rompue... Ce fut une conversation, une première négociation, si l'on peut dire. Nous espérons le feu vert, être agréés comme toutes les expériences qui se font en ce moment... Le pape m'a dit qu'il consulte les Congrégations sur cette éventualité. Paul VI a laissé entendre qu'il y aurait une suite à ce dialogue, mais pas avant deux mois. Après toutes les épreuves qui nous ont séparés, nous n'arriverons pas à une solution en quarante-huit heures... Pour nous, il n'est pas question de schisme, nous continuons l'Eglise... Dans la mesure où le pape est toujours bien en union avec ceux qui l'ont précédé et nous transmet exactement la vérité de ses prédécesseurs, nous sommes parfaitement en union. Dès lors qu'on commence à entrer dans des nouveautés, il faut examiner si ces changements sont vraiment conformes à la Tradition* ».

Le 16 septembre, le Supérieur de la Fraternité Saint-Pie X s'adresse au Saint-Père pour le remercier de lui avoir accordé une audience. Il lui écrit : « *un point commun nous unit : le désir ardent de voir cesser tous les abus qui défigurent l'Eglise. Combien je souhaite collaborer à cette œuvre salutaire avec Votre Sainteté et sous son autorité, afin que l'Eglise retrouve son vrai visage* ».

Le 11 octobre, Paul VI écrit à Mgr Lefebvre une longue lettre pour lui reprocher sa « *rébellion* ». S'il relève le désir ardent de l'évêque français de travailler pour l'Eglise, il le tance vertement pour son attitude inchangée : « *Vous parlez comme si vous oubliiez les propos et les gestes scandaleux contre la communion ecclésiale, que vous n'avez jamais désavoués ! Vous ne manifestez pas de repentir même pour ce qui a été la cause de votre suspens a divinis. Vous n'exprimez pas explicitement votre adhésion à l'autorité du concile Vatican II et du Saint-Siège – ce qui constitue le fond du problème – et vous poursuivez vos propres œuvres que l'autorité légitime vous a demandé expressément de suspendre* ». Les grandes lignes sont établies et fixées pour longtemps. Là où Mgr Lefebvre s'obstine pour sauver la messe et mener le combat de la foi, maintenir la formation et sauver le sacerdoce catholique, l'autorité répond en exigeant « *une attitude vraiment ecclésiale d'obéissance sans réserve ni conditions* ». L'unité, certes, mais dans la vérité.

Abbé Christian Thouvenot  
(fsspx.news, 7 juin 2018)



# Retraite avec Saint Jean – L'Esprit de Vérité et d'Amour

P. Jean-Dominique o.p.

## Esprit -Saint

Tout ce qui précède peut être résumé dans un vocable très court. Ce Paraclet qui vous sera envoyé est « l'Esprit-Saint » (Jn 14, 26). Déjà, Dieu le Père avait dit à saint Jean-Baptiste que celui qui allait venir « baptiserait dans l'Esprit-Saint » (Jn 1, 33). Mais ce n'est que dans le discours après la Cène que l'on trouve cette expression sur les lèvres de Jésus.

Le terme d'Esprit ne signifie pas seulement ici ce qui n'est pas matériel, une substance spirituelle. Car, à ce titre, les anges sont des esprits et, a fortiori, le Père et le Fils. « Esprit » est pris ici dans un sens plus précis. Le pneuma grec signifie tout d'abord le vent, puis par dérivation, le souffle de la respiration et, par comparaison, tout sentiment particulièrement fort. Saint Paul dit que, avant sa conversion, il « respirait la menace et la mort contre les disciples du Seigneur » (Ac 9, 1). C'est ainsi que l'on parle d'un esprit de colère ou d'un esprit d'amour. C'est précisément en ce sens que l'on dit que la troisième Personne de la Sainte Trinité est Esprit. Il est l'Esprit d'Amour du Père et du Fils. Comme il a été dit, l'Esprit-Saint procède du Père qui contemple et aime son Fils, il procède du Fils quand il contemple et aime son Père. Il est leur commune respiration (spiratio), leur cœur commun.

Et précisément, c'est parce qu'il est Amour que cet « Esprit » est dit « Saint ». Car c'est bien cela la sainteté, c'est l'union à Dieu par l'amour. En effet, une chose est bonne et excellente quand elle a atteint sa fin, c'est-à-dire quand elle reçoit de sa cause toute la perfection dont elle est capable. Ce qui revient à dire qu'une chose est d'autant meilleure qu'elle ressemble davantage à son principe et qu'elle lui est ainsi unie. Un homme est saint dans la mesure où il ressemble à Dieu et qu'il lui est uni. Or cette ressemblance et cette union à Dieu se réalisent par l'amour. Car c'est l'amour qui réalise l'union la plus profonde entre deux êtres. Il réalise une véritable harmonie de pensée et de vouloir, à tel point qu'on a pu dire : « Il parle bien de son ami, celui qui l'appelle la deuxième moitié de lui-même ». C'est en ce sens que la troisième Personne de la Sainte Trinité est appelée Esprit-

Saint. Les Pères de l'Église et les grands auteurs mystiques l'appellent « le lien », « la paix », « l'embrassement » du Père et du Fils. « L'Esprit-Saint est l'Amour du Père et du Fils, leur Unité, leur Suavité, leur Bien, leur Baiser, leur Étreinte et tout ce qui peut être commun à l'un et à l'autre ». Il est « la paix inaltérable du Père et du Fils, leur lien solide, leur amour indivis, leur indissoluble unité ». Bien entendu, le Père et le Fils sont unis par leur unique substance éternelle, mais aussi, dans un autre sens, par leur Amour. Ils vivent « dans l'unité du Saint-Esprit ».

C'est la raison pour laquelle les œuvres de sanctification sont attribuées à la troisième Personne divine. Étant le Saint-Esprit dans l'éternelle Béatitude de la Trinité, il lui revient de sanctifier, c'est-à-dire de purifier les âmes pour les unir à Dieu par l'amour. C'est pourquoi une dévotion authentique au Saint-Esprit ne peut qu'engendrer dans l'âme un désir sincère de la sainteté.

## Esprit intérieur

Dès lors, on comprend facilement que cet Esprit ne se contente pas de créer dans les fidèles un comportement extérieur et purement machinal qui serait plus ou moins compatible avec des mœurs mondaines. Il veut conquérir le plus intime de l'âme pour y établir sa demeure. « Je prierai, dit Jésus, (...) pour qu'il demeure toujours avec vous » (Jn 14, 16). Alors que le monde est volontiers double et hypocrite, « vous, vous le connaissez, parce qu'il demeure au milieu de vous ; et il sera en vous » (v. 17).

Comment cette présence se réalise-t-elle ? Saint Thomas répond en expliquant que « l'inhabitation de Dieu qui habite les saints se réalise par son opération ». En effet, un esprit se trouve dans un lieu dans la mesure où il y est actif. Par exemple, l'âme est dans le corps parce qu'elle l'anime, un ange est dans une chose quand il la meut. Et cet esprit est d'autant plus présent que son action est plus forte. De ce fait, Dieu est déjà présent dans toute réalité créée en tant qu'il lui donne l'être et la vie naturelle, et la maintient dans l'existence. Il gouverne immédiatement l'être, le mouvement et le repos de tout ce qui est. Mais la présence de Dieu est beaucoup plus intense dans l'âme à laquelle il concède la vie surnaturelle. Car il la fait participer alors de



sa vie divine, il lui communique les vertus surnaturelles et les dons du Saint- Esprit et entretient avec elle des relations personnelles et intimes. Ainsi, si l'on dit que Dieu « est présent » dans toute réalité, on dit qu'il « habite » dans les âmes en état de grâce. Son être et son agir s'y font plus denses, pour ainsi dire, il s'y fait connaître et aimer davantage, jusqu'à donner à l'âme de « *jouir des Personnes*

*divines* ». Et cette présence est particulièrement attribuée au Saint- Esprit dans la mesure où il lui revient de sanctifier et d'enflammer les cœurs par son amour.

En outre, selon le principe déjà évoqué, l'œuvre extérieure du Saint-Esprit doit correspondre au mode de sa procession éternelle en Dieu. Or on peut dire que l'Esprit-Saint se tient au plus intime du Père et du Fils comme le fruit de leur amour ou comme leur cœur commun. C'est pourquoi il est, pour parler humainement, le spécialiste de la vie intérieure, il est un Esprit intérieur qui attire les âmes vers le plus profond de leur être, et là, leur fait découvrir une présence mystérieuse. « *En ce jour-là, vous connaîtrez que je suis en mon Père et vous en moi et moi en vous* » (Jn 14, 20). Le Saint-Esprit est maître de vie intérieure et de recueillement.

### Esprit de paix

On se souvient des circonstances du discours de Notre-Seigneur après la Cène. À l'extérieur du Cénacle, ce sont la fébrilité, la haine, les menaces de persécutions. Et Jésus sait bien que, dans quelques instants, la grande déréliction allait commencer, ce combat cruel qui ne s'éteindra qu'à la fin de temps. Or pour donner à ses disciples force et consolation, le divin Maître leur promet le Saint-Esprit. C'est dans un amour supérieur de Dieu et dans une union très intime à sa lumière et à sa vie que l'Église trouvera sa stabilité et sa consolation. Car un des fruits bénis de l'amour, c'est la paix. Celle-ci est en effet le repos dans la chose ou dans la personne aimée, la sécurité de la possession définitive de l'objet de notre amour. C'est dans la charité que l'on trouve la paix.

Or ceci vaut d'abord en Dieu. Car, dans la bienheureuse Trinité, c'est la charité qui est le lien de la paix : « *Elle seule, (la charité) est son immuable et éternel repos, son éternelle tranquillité, son éternel et immuable sabbat* ».

C'est pourquoi le Saint-Esprit, qui est Esprit d'Amour, est dit aussi le repos de Dieu, la tranquillité de Dieu, la grande paix : « *Nous avons dit que le repos de Dieu est sa charité ; ce n'est pas sans motif. "Le Père aime le Fils et lui montre tout ce qu'il fait" (Jn 5, 20). Et encore : "De même que j'ai gardé les commandements de mon Père et que je demeure en son amour" (Jn 15, 10) (...). Cette mutuelle dilection du*



*Père et du Fils, ce tendre amour, cette délicieuse étreinte, cette bienheureuse charité par laquelle le Père se repose dans le Fils et le Fils dans le Père, cet imperturbable repos de l'Un dans l'Autre, cette inaltérable paix, cette éternelle tranquillité, cette incomparable bonté, cette indivisible unité, c'est ce que nous appelons l'unique Esprit de l'Un et de l'Autre ou plutôt Celui en qui l'Un et l'Autre sont Un : c'est le tendre, le suave, le tout-aimable, le Saint-Esprit ».*

Quoi d'étonnant alors si l'on attribue au Saint-Esprit, à l'Esprit d'Amour, le soin de diffuser sa paix dans les cœurs affligés. C'est lui qui, dans les tourments de la persécution et des joutes pour la Vérité, leur fera goûter la grande paix de Dieu. C'est bien le Saint-Esprit que Jésus promettait à ses disciples quand il leur disait : « *Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix* ». Et on voit facilement comment cette paix descendue du ciel se tient aux antipodes de la tranquillité frelatée et illusoire du monde. Elle vient du ciel et non de la terre : « *Je ne la donne pas comme la donne le monde* » (Jn 14, 27). Jésus identifie « la paix » et « ma paix », car il n'y en a qu'une. La seule paix authentique est celle qui naît du Saint-Esprit, du repos en Dieu par la foi, par l'espérance et surtout par la charité. Celui-là seul est en paix qui se tient à sa place dans la main de Dieu, qui trouve son contentement à faire comme il le peut le devoir de l'instant présent, qui vit comme un enfant dans la confiance en la bonté de son Père qui est dans les cieux. « *Je vous ai dit ces choses afin que vous ayez la paix en moi* » (Jn 16, 33).

Le chrétien se prépare alors, dans les combats de la terre, à entrer dans le grand repos, dans la grande paix du ciel. Il se retrouvera dans la gloire là où il avait vécu et combattu sur la terre, dans l'amour du Saint-Esprit. La paix de l'Église militante, dit saint Augustin, n'est qu'un avant goût de celle du ciel : « *C'est dans l'Esprit-Saint, c'est-à-dire dans le don de Dieu, que le repos éternel nous été promis. Et nous autres, nous avons déjà reçu les arrhes, selon ce que dit l'Apôtre : "Dieu nous a donné à titre d'arrhes le Saint-Esprit dans nos cœurs" (2 Co 1, 22). Si nous avons déjà reçu les arrhes, de telle sorte que nous avons déjà commencé à goûter la tranquillité dans le Seigneur et en notre Dieu, et que nous sommes doux et patients en Dieu, alors nous serons dans un repos éternel en celui dont nous avons reçu les arrhes. Ce sera alors le sabbat des sabbats en raison de ce repos qui est propre au don de l'Esprit-Saint* ».

# La passion du Christ

« Une grande partie des maux qui affligent l'Eglise provient de l'ignorance de sa doctrine et de ses lois. Cette doctrine et ces lois, les ennemis de l'Eglise la condamnent en blasphémant ce qu'ils ignorent, et beaucoup de ses fils, les connaissent mal, vivent comme s'ils ne l'étaient pas » (Lettre du pape saint Pie X, le 18 octobre 1912)



**Que nous enseigne le quatrième article : A souffert sous Ponce Pilate, a été crucifié, est mort et a été enseveli ?**

Le quatrième article du Credo nous enseigne que Jésus-Christ, pour racheter le monde par son Sang précieux, souffrit sous Ponce Pilate, gouverneur de la Judée, et mourut sur le bois de la croix d'où il fut descendu pour être enseveli.

**Que veulent dire les mots : a souffert ?**

Les mots a souffert expriment toutes les peines souffertes par Jésus-Christ dans sa passion.

**Jésus-Christ a-t-il souffert comme Dieu ou comme homme ?**

Jésus-Christ a souffert comme homme seulement, parce que comme

Dieu il ne pouvait ni souffrir ni mourir.

**Quelle sorte de supplice était celui de la croix ?**

Le supplice de la croix était alors le plus cruel et le plus ignominieux de tous les supplices.

**Qui est-ce qui condamna Jésus-Christ à être crucifié ?**

Celui qui condamna Jésus-Christ à être crucifié fut Ponce Pilate, gouverneur de la Judée, qui avait reconnu son innocence, mais qui céda honteusement à l'insistance menaçante du peuple de Jérusalem.

**Jésus-Christ n'aurait-il pas pu se délivrer des mains des Juifs et de Pilate ?**

Oui, Jésus-Christ aurait pu se délivrer des mains des Juifs et de Pilate ; mais, sachant que la volonté de son Père Eternel était qu'il souffrît et mourût pour notre salut, il s'y soumit volontairement, et même il alla Lui-même au-devant de ses ennemis et se laissa spontanément prendre et conduire à la mort.

**Où fut crucifié Jésus-Christ ?**

Jésus-Christ fut crucifié sur le mont du Calvaire.

**Que fit Jésus-Christ sur la croix ?**

Jésus-Christ sur la croix pria pour ses ennemis ; donna pour mère au disciple saint Jean et, en sa personne, à nous tous sa propre Mère la Très Sainte Vierge ; offrit sa mort en sacrifice et satisfît à la justice de Dieu pour les péchés des hommes.

**N'aurait-il pas suffi qu'un Ange vînt satisfaire pour nous ?**

Non, il n'aurait pas suffi qu'un Ange vînt satisfaire pour nous, parce que l'offense faite à Dieu par le péché était, à un certain point de vue, infinie, et il fallait pour la réparer une personne d'un mérite infini.

**Pour satisfaire à la divine Justice était-il nécessaire que Jésus-Christ fût Dieu et homme tout ensemble ?**

Oui, il fallait que Jésus-Christ fût homme pour pouvoir souffrir et mourir, et il fallait qu'il fût Dieu pour que ses souffrances eussent une valeur infinie.

**Pourquoi était-il nécessaire que les mérites de Jésus-Christ fussent d'une valeur infinie ?**

Il était nécessaire que les mérites de Jésus-Christ fussent d'une valeur infinie, parce que la majesté de Dieu, offensée par le péché, est infinie.

**Était-il nécessaire que Jésus souffrît autant ?**

Non, il n'était pas absolument nécessaire que Jésus souffrît autant, parce que la moindre de ses souffrances aurait été suffisante pour notre Rédemption, chacun de ses actes ayant une valeur infinie.

**Pourquoi donc Jésus voulut-il tant souffrir ?**

Jésus voulut tant souffrir pour satisfaire plus abondamment à la divine Justice, pour nous montrer encore plus son amour et pour nous inspirer une plus grande horreur du péché.

**Arriva-t-il des prodiges à la mort de Jésus ?**

Oui, à la mort de Jésus le soleil s'obscurcit, la terre trembla, les sépulcres s'ouvrirent et beaucoup de morts ressuscitèrent.

**Où fut enseveli le corps de Jésus-Christ ?**

Le corps de Jésus-Christ fut enseveli dans un sépulcre nouveau, creusé dans le rocher non loin du lieu où il avait été crucifié.

**Dans la mort de Jésus-Christ, la divinité se sépare-t-elle de son corps et de son âme ?**

Dans la mort de Jésus-Christ la divinité ne se sépara ni du corps ni de l'âme ; il y eut seulement séparation de l'âme et du corps.

**Pour qui est mort Jésus-Christ ?**

Jésus-Christ est mort pour le salut de tous les hommes et il a satisfait pour tous.

**Si Jésus-Christ est mort pour le salut de tous, pourquoi tous ne sont-ils pas sauvés ?**

Jésus-Christ est mort pour le salut de tous et tous ne sont pas sauvés parce que tous ne veulent pas le reconnaître, tous n'observent pas sa loi, tous ne se servent pas des moyens de sanctification qu'il nous a laissés.

**Pour être sauvés, suffit-il que Jésus-Christ soit mort pour nous ?**

Pour être sauvés, il ne suffit pas que Jésus-Christ soit mort pour nous ; il est nécessaire qu'à chacun de nous soient appliqués le fruit et les mérites de sa passion et de sa mort, application qui se fait surtout par les sacrements que Jésus-Christ lui-même a institués dans ce but. Et comme beaucoup ou ne reçoivent pas les sacrements ou les reçoivent mal, ils rendent inutile pour eux la mort de Jésus-Christ.

# Entretien de Mgr Bernard Fellay dans le Tagespost du 28 juin 2018



**Excellence, comment avez-vous considéré votre consécration épiscopale, il y a 30 ans ? Était-ce pour vous une séparation définitive de Rome ou une étape intermédiaire dans un conflit où vous conserviez l'idée d'une réconciliation ?**

Si cela avait été une séparation de Rome, je ne serais pas ici aujourd'hui. Mgr Lefebvre ne m'aurait pas consacré, et je l'aurais refusé. Il ne s'agissait donc pas d'une séparation d'avec l'Eglise, mais plutôt d'une démarcation par rapport à l'esprit moderne, par rapport aux fruits du Concile. Depuis (ces sacres), d'autres personnes que nous reconnaissons qu'il y a quelque chose qui s'est mal passé au Concile. Elles confirment beaucoup des idées et des points que nous avons combattus et continuons de combattre. Nous n'avons jamais dit que le Concile avait directement professé des hérésies. Mais on a enlevé le mur de protection contre l'erreur, et on a ainsi permis à l'erreur de se manifester. Les fidèles ont besoin de protection. C'est en cela que consiste la lutte constante de l'Eglise militante pour défendre la foi.

**Mais tous ceux qui critiquent le « Concile des médias », comme le pape émérite Benoît XVI, n'acceptent pas un conflit allant jusqu'à l'excommunication. Pourquoi n'avez-vous pas renforcé les rangs des traditionalistes à l'intérieur de l'Eglise et lutté pour la vérité dans l'unité avec Rome ?**

C'est sûrement dû, en partie, à l'histoire des Français (et notre fondateur est français. NdT). Depuis la Révolution française, un bon nombre de catholiques français se battent contre l'erreur du libéralisme. Par conséquent, les événements pendant et après le Concile y ont été perçus

avec beaucoup plus d'acuité et d'attention qu'en Allemagne. Il ne s'agissait pas d'erreurs flagrantes, mais de tendances visant à ouvrir portes et fenêtres. Les réformes qui ont suivi l'ont montré plus clairement que le Concile lui-même. Le problème s'est cristallisé avec la nouvelle messe. A Rome, on disait à Mgr Lefebvre : « *C'est tout ou rien : vous célébrez une fois la nouvelle messe et tout rentre dans l'ordre.* » Nos arguments contre la nouvelle messe ne comptaient pas. Pourtant le Missel de Paul VI a été rédigé en collaboration avec des théologiens protestants. Si l'on est forcé de célébrer cette messe, il y a vraiment un problème. Et l'on voulait nous y forcer.

**Votre refus de la nouvelle messe a-t-il renforcé à la fois votre idée, et celle de Mgr Lefebvre, que la séparation de Rome était voulue par Dieu ?**

J'insiste : nous ne nous sommes jamais séparés de l'Eglise.

**Mais le fait de l'excommunication parle de lui-même. Pourquoi le pape Benoît XVI aurait-il dû la lever, si elle n'existait pas ?**

Dans le Droit canonique de 1917, la consécration d'un évêque sans mandat du pape n'est pas considérée comme un schisme, mais seulement comme un abus d'autorité et n'entraîne pas d'excommunication. L'ensemble de l'histoire de l'Eglise manifeste un point de vue différent sur le problème des consécrations épiscopales faites sans mandat du pape. C'est très important.

**Pourquoi est-ce si important ? En 1988, le nouveau Code de droit canonique était déjà en vigueur, et le Code de 1917 obligeait aussi l'évêque à la fidélité envers le Saint-Siège.**

Nous étions alors dans une situation de nécessité, parce que Rome avait désigné un évêque (pour la Fraternité). La rencontre entre le cardinal Ratzinger et Mgr Lefebvre le 5 mai 1988 portait sur la date de sa consécration. Mgr Lefebvre et le cardinal Ratzinger ne parvenaient pas à se mettre d'accord. Mgr Lefebvre avait fait une proposition. Je suis sûr que si le cardinal Ratzinger avait accepté la date du 15 août immédiatement pour la consécration sans chercher à modifier le nom du candidat retenu, Mgr Lefebvre aurait été d'accord. Mais aucune date n'a été fixée. Quand Mgr Lefebvre a demandé au cardinal : « *Pourquoi pas à la fin de l'année ?* », il a reçu la réponse : « *Je ne sais pas, je ne peux pas le dire.* » Par conséquent, Mgr Lefebvre pensait qu'on se jouait de lui. C'était certainement une cause de méfiance. Et la méfiance est - jusqu'à aujourd'hui - un mot clé dans notre histoire. Nous travaillons à surmonter cela, puis quelque chose de nouveau arrive entre-temps... C'est vraiment pénible. (1)

**Pourquoi le cardinal Ratzinger, grand connaisseur et partisan de la Tradition catholique, et ami de la messe traditionnelle, n'a-t-il pas pu dissiper la méfiance de Mgr Lefebvre ?**

Il n'a pas compris à quel point étaient profonds les motifs de Mgr Lefebvre et l'inquiétude des fidèles et des prêtres. Beaucoup parmi eux en ont eu simplement assez des scandales et des vicissitudes postconciliaires, ainsi que de la façon dont la nouvelle messe était célébrée. Si le cardinal Ratzinger nous avait compris, il n'aurait pas agi ainsi. Et je crois qu'il l'a regretté. C'est pourquoi, une fois pape, il a essayé de réparer ces dommages avec le *Motu Proprio* et la suppression de l'excommunication. Nous lui sommes vraiment reconnaissants pour ses tentatives de réconciliation.

**Mais le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, devait aussi prendre en compte les difficultés et les irritations des autres fidèles : il est irritant, par exemple, que les membres de la Fraternité Saint-Pie X se contredisent sur des points aussi essentiels que la validité de la messe. Certains des vôtres prétendent qu'en assistant à la nouvelle messe, qu'ils considèrent comme « hérétique », on ne remplit pas le précepte dominical.**

Je dois contester cela fermement : certes nous parlons de l'invalidité de beaucoup de messes. Mais prétendre que toutes les messes seraient invalides n'est pas la position de la Fraternité. Nous n'avons jamais dit cela. Dans nos discussions avec Rome, nous avons toujours souligné que nous reconnaissons la validité de la nouvelle messe lorsqu'elle est célébrée selon les rubriques et avec l'intention de faire ce qui est requis par l'Église. Il faut distinguer entre messe valide et bonne messe.

### **Où se situe la différence pour vous ?**

La nouvelle messe comporte des déficiences et présente des dangers. Bien sûr, chaque nouvelle messe n'est pas directement un scandale, mais la célébration répétée de la nouvelle messe conduit à un affaiblissement ou même à



une perte de la foi. On voit chaque jour combien de moins en moins de prêtres croient encore à la présence réelle. Avec l'ancienne messe, la liturgie nourrit la foi ; on va là au rocher, on est fortifié dans cette foi ; certaines actions liturgiques nous conduisent plus loin dans la foi, comme la foi dans la présence réelle, dans le sacrifice - seulement en s'agenouillant, en respectant le silence, en observant l'attitude du prêtre. Avec la nouvelle messe, on doit apporter sa foi, on ne reçoit presque rien directement du rite. Ce rite est plat.

**Mais même avant la réforme liturgique, il y avait des prêtres avec une foi faible, des modernistes et des hérétiques. Les pères du Concile libéraux que vous critiquez, ont grandi avec l'ancienne messe et ont été ordonnés dans l'ancien rite. Considérez-vous les conversions qui ont lieu aujourd'hui aussi avec la nouvelle messe - pensez à Nightfever (programme d'évangélisation né à Cologne après les JMJ de 2005. NdT) - comme une illusion ?**

Non, je ne dis pas cela. Je dis seulement que si vous recevez un chef d'Etat et que vous avez le choix entre une trompette d'argent et une trompette en cuivre, allez-vous prendre la trompette en cuivre ? Ce serait une insulte, vous ne faites pas cela. Et même les meilleures nouvelles messes sont comme des trompettes en cuivre, comparées à l'ancienne liturgie. Pour le bon Dieu, on doit choisir ce qu'il y a de meilleur.

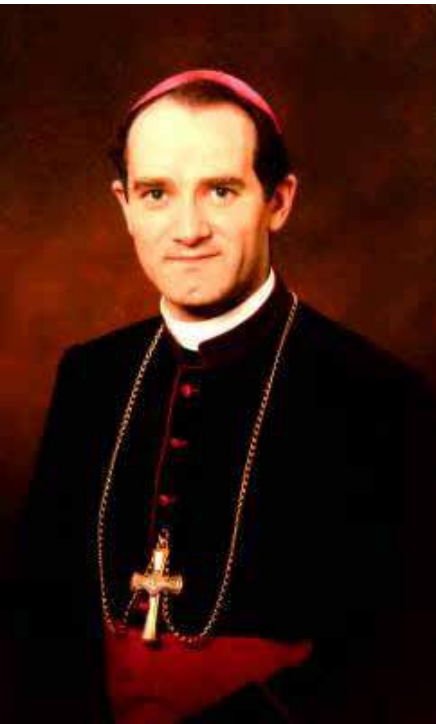
**Dans un sermon, vous avez dit récemment : « Comment pouvaient-ils seulement oser faire une messe aussi misérable, vide et plate ? On ne peut pas honorer Dieu comme cela. » Même aujourd'hui, la nouvelle messe est pourtant la chose la plus précieuse dans la vie des croyants catholiques, et aujourd'hui encore, l'Église produit des martyrs et des saints. Pourquoi ne nuancez-vous pas dans la prédication ?**

Je suis d'accord qu'il faut faire des distinctions dans la discussion théologique. Mais dans un sermon, on ne peut pas tout présenter de façon théologique. Il faut aussi un peu de rhétorique pour secouer les âmes, réveiller les gens et leur ouvrir les yeux.

**Le pape François veut tendre la main à la Fraternité en vue d'une réconciliation. Attendez-vous toujours un accord ou l'occasion a-t-elle été manquée ?**

Je suis optimiste. Mais je ne peux pas précéder l'heure de Dieu. Si le Saint-Esprit est capable d'influencer le pape actuel, il fera la même chose avec le prochain. C'est de fait ce qui s'est passé. Aussi avec le pape François. Quand il a été élu, j'ai pensé : maintenant l'excommunication arrive. Cela a été le contraire : le cardinal Müller a voulu obtenir notre excommunication et le pape François a refusé de le faire. Il me l'a dit personnellement : « *Je ne vais pas vous condamner !* » La réconciliation va venir. Notre Mère la Sainte Eglise est actuellement incroyablement déchirée. Les conservateurs veulent de nous, et cela nous a été dit à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Les évêques allemands, eux, ne nous veulent pas du tout. Rome doit composer avec tous ces éléments - cela nous le comprenons. Si nous étions simplement acceptés comme cela, il y aurait la guerre dans l'Eglise. Il y a la crainte que nous puissions





trionpher. Le pape François a dit à des journalistes : « Je vais m'assurer que cela ne soit pas un triomphe pour eux ». (2)

**Mais les tensions et les peurs existent aussi au sein de la Fraternité. En France, un bon nombre de prêtres et de laïcs se sont séparés de la Fraternité parce que les discussions avec le Vatican ont suscité de la méfiance. Comment la Fraternité accueillerait-elle une réconciliation avec Rome ? Combien resteraient ? Et combien partirait ?**

Cela dépendra de ce que Rome exige de nous. Si l'on nous laisse continuer ainsi et si l'on nous donne suffisamment

de garanties, alors personne ne partira. La méfiance s'appuie sur la peur d'avoir à accepter les nouveautés. Si l'on exige de nous d'aller sur de nouveaux chemins, alors personne ne viendra.

**Qu'est-ce qui vous rend si sûr que tout le monde puisse accepter ? La seule annonce des discussions a déjà provoqué des troubles et des démissions massifs. Quelle conclusion pourrait rassurer les vôtres ? La méfiance ne disparaîtrait pas simplement après un accord.**

C'est vrai. Mais il y a de la bonté, de la bienveillance. Depuis des années, nous travaillons de concert avec Rome pour rétablir la confiance. Et nous avons fait de grands progrès malgré toutes ces réactions. Si nous parvenons à un accord raisonnable avec des conditions normales, très peu resteront en retrait. Je ne crains pas tellement une nouvelle division dans la Tradition, si une bonne solution est trouvée avec Rome. Nous pouvons désormais contester certains points du Concile. Nos interlocuteurs à Rome nous ont dit : les points principaux - la liberté religieuse, l'œcuménisme, la nouvelle messe - sont des questions ouvertes. C'est un progrès incroyable. Jusqu'à maintenant, on nous disait : vous devez obéir. Aujourd'hui des membres de la Curie nous disent : vous devriez ouvrir un séminaire à Rome, une université pour la défense de la Tradition... - Tout n'est plus noir ou blanc.

**Que serait une solution raisonnable ?**

Une prélature personnelle.

**Si la forme juridique est déjà trouvée et que les discussions à Rome se déroulent bien, qu'est-ce qui a jusqu'ici manqué pour le pas décisif ?**

L'année dernière, Mgr Pozzo nous a dit que la Congrégation pour la Doctrine de la Foi avait approuvé le texte doctrinal que nous devons signer. Avec cela nous devons accepter une prélature personnelle. Un mois et demi plus tard, le cardinal Müller a décidé de réviser ce texte et d'exiger une acceptation plus claire du Concile et de la légitimité de la

nouvelle messe. On nous a d'abord ouvert des moyens de discussion, puis on les a refermés. Qu'exige-t-on vraiment de nous ? Le démon est à l'œuvre. C'est un combat spirituel.

**Faites-vous personnellement confiance au Saint-Père, le pape François ?**

Nous avons une très bonne relation. Si nous lui faisons savoir que nous sommes à Rome, sa porte nous est ouverte. Il nous aide à une moindre échelle. Il nous a par exemple dit : « J'ai des problèmes quand je fais quelque chose de bien pour vous. J'aide les protestants et les anglicans, pourquoi ne puis-je pas aider les catholiques ? » Certains veulent empêcher un accord, car nous sommes un élément perturbateur dans l'Eglise. Le pape se trouve entre les deux. (Il sourit et montre une lettre manuscrite que le Saint-Père lui a adressée en français, qui commence avec la salutation « Cher frère, cher fils »)

1. Ici la rédaction du Tagespost ajoute : « Le pape émérite a fait part à la rédaction qu'il ne se souvenait plus des détails, mais qu'il était à peu près certain que la question du candidat proposé n'avait joué qu'un rôle secondaire. Jean-Paul II avait fermement accepté une consécration d'évêque. Fixer une date ne relevait pas de sa mission (au cardinal Ratzinger). Mgr Lefebvre avait signé le protocole à la fin des colloques qui, s'il était resté sur son oui, aurait signifié l'accord. Comme convenu, un collaborateur de la Congrégation pour la Doctrine de la foi se rendit le lendemain à Albano pour prendre le document. A la grande surprise de tous, Mgr Lefebvre expliqua qu'il n'avait pas pu trouver le sommeil de toute la nuit et qu'il avait réalisé qu'en fait on voudrait utiliser cet accord pour détruire son œuvre ».
2. Allusion à la réponse du pape à la question de Nicolas Senèze (La Croix), au retour du pèlerinage de Fatima, le 13 mai 2017 : « Un accord est-il pour bientôt ? Ce serait le retour triomphal de fidèles qui montrent ce que signifie être vraiment catholiques ? » Réponse de François : « J'écarterais toute forme de triomphalisme. Complètement. », avant de conclure : « Pour moi, ce n'est pas un problème de gagnants ou de perdants, mais de frères, qui doivent cheminer ensemble en cherchant la formule pour faire des pas en avant. » (NDT).



# Communiqué de la Maison générale de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X



*(De gauche à droite) Mgr Fellay, 1<sup>er</sup> conseiller général ; Mgr de Galarreta, 1<sup>er</sup> assistant général ; Don Davide Pagliarani, supérieur général ; abbé Bouchacourt, 2<sup>ème</sup> assistant général ; abbé Schmidberger, 2<sup>ème</sup> conseiller général.*

## Election du Supérieur général

Le 11 juillet 2018, le 4<sup>e</sup> Chapitre général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X qui se tient jusqu'au 21 juillet au Séminaire Saint-Pie X d'Ecône (Suisse), a élu l'abbé Davide Pagliarani Supérieur général pour 12 ans.

De nationalité italienne, le nouveau Supérieur général est âgé de 47 ans. Il a reçu le sacrement de l'Ordre des mains de Mgr Bernard Fellay, en 1996. Il a exercé son apostolat à Rimini (Italie), puis à Singapour, avant d'être nommé supérieur du district d'Italie. Depuis 2012, il était directeur du Séminaire Notre-Dame Co-rédemptrice de La Reja (Argentine).

Après avoir accepté sa charge, l'élu a prononcé la Profession de foi et le Serment antimoderniste. Chacun des membres présents est allé ensuite lui promettre respect et obéissance, avant le chant du Te Deum en action de grâces.

Les 41 capitulants procéderont demain à l'élection des deux Assistants généraux, pour un même mandat de 12 ans.

## Election des Assistants généraux

Le nouveau Supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X, l'abbé Davide Pagliarani, et les 40 autres capitulants ont décidé de procéder à l'élection des deux Assistants généraux, en fin de journée.

Le 1<sup>er</sup> Assistant élu est Mgr Alfonso de Galarreta, évêque auxiliaire de la Fraternité Saint-Pie X, de nationalité espagnole. Agé de 61 ans, il a été ordonné prêtre en 1980 à Buenos Aires, en Argentine, où il a longtemps vécu. Il a dirigé le Séminaire Notre-Dame Co-rédemptrice de La Reja (Argentine), ainsi que la Maison autonome d'Espagne et du Portugal. Il fut 2<sup>nd</sup> Assistant de 2002 à 2006. Il résidait jusqu'à présent à Genève (Suisse).

Le 2<sup>ème</sup> Assistant général élu est l'abbé Christian Bouchacourt, de nationalité française. Agé de 59 ans, il a été ordonné prêtre en 1986 par Mgr Lefebvre. Longtemps en poste à Paris, en particulier à Saint-Nicolas du Chardonnet, il fut supérieur du district d'Amérique du Sud, avant d'être nommé en 2014 supérieur du district de France.

Avec ses élections, le Chapitre général pourra commencer à traiter, dès demain, les nombreuses questions qu'il doit étudier jusqu'au 21 juillet 2018.

Ecône, le 11 juillet 2018

*(Source : FSSPX - FSSPX.Actualités - 11/07/2018)*

## Le Préfet de la doctrine de la foi rappelle l'impossibilité du sacerdoce des femmes



Le préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, Mgr Luis Ladaria Ferrer, a rappelé dans une tribune publiée par l'*Osservatore Romano* le 30 mai 2018, le caractère définitif et infaillible de la doctrine selon laquelle le sacerdoce est réservé aux seuls hommes dans l'Eglise. Cette mise au point était attendue. La tribune, publiée en page 6 du quotidien romain, entend « dissiper certains doutes » selon lesquels « on argumente » que cette doctrine « n'a pas été définie ex cathedra et que, par conséquent, une décision postérieure d'un futur pape ou concile pourrait la renverser », écrit le préfet de la doctrine de la foi. Mgr Ladaria - qui doit recevoir la barrette cardinalice le 28 juin prochain - insiste sur le fait que de tels doutes créent « une grave confusion parmi les fidèles » et qu'il convient donc de rappeler que l'Eglise reconnaît que l'impossibilité d'ordonner des femmes appartient à la 'substance du sacrement' de l'ordre. » Cette impossibilité n'est pas « disciplinaire », précise le prélat chargé par le pape des questions touchant à la foi, elle est un élément « doctrinal » qui « concerne la structure du sacrement » : le prêtre agissant « dans la personne du Christ (...), le fait qu'il soit homme est un élément indispensable de cette représentation sacramentelle », insiste-t-il.

Cette doctrine appartient à « l'enseignement ordinaire et universel des évêques dispersés dans le monde » qui, « quand ils proposent, en communion entre eux et avec le pape, la doctrine catholique à considérer comme définitive », est revêtu du sceau de l'infaillibilité, explique Mgr Ladaria. Ce dernier précise enfin que le pape Jean-Paul II, lorsqu'il a promulgué la lettre apostolique *Ordinatio Sacerdotalis* le 22 mai 1994, « n'a pas déclaré un nouveau dogme mais, avec l'autorité qui lui a été conférée en tant que successeur de Pierre, a confirmé formellement et a rendu explicite, afin d'enlever tout doute, ce que le magistère ordinaire et universel a considéré tout au long de l'histoire

de l'Eglise comme appartenant au dépôt de la foi ». Cette mise au point romaine confirmant l'enseignement infaillible de l'Eglise est bienvenue. Fasse le Ciel que pareilles clarifications soient apportées rapidement sur d'autres questions, sources de confusion dans l'Eglise, comme l'intercommunion entre protestants et catholiques ou l'accès des « divorcés-remariés » à la communion sacramentelle.

(Sources : *Osservatore Romano/Zenit - FSSPX.Actualités - 30/05/2018*)

## « Des femmes-prêtres ? Une hérésie ! »



Le cardinal Walter Brandmüller a vivement réagi dans l'édition du 17 mai 2018 du *Tagepost* aux propos de la secrétaire générale de la CDU appelant de ses vœux l'accès des femmes aux ordres sacrés. Annegeret Kramp-Karrenbauer dirige le parti conservateur allemand. Intervenant au *Katholikentag* de Münster, elle a publiquement émis le vœu que les femmes puissent accéder à la prêtrise dans l'Eglise. Mgr Brandmüller - un des cardinaux signataires des fameux *dubia* sur *Amoris Laetitia* - n'a pas tardé à réagir par voie de presse, déplorant « l'insistance avec laquelle on rabâche sans cesse les mêmes thèmes dans le catholicisme allemand, tels le sacerdoce des femmes, le célibat des prêtres, l'intercommunion, les divorcés-remariés, l'homosexualité... »

Pour l'archevêque titulaire de Caesarea in Mauretania, la secrétaire générale de la CDU « a outrepassé son rôle » en intervenant de cette manière dans le débat public. Le haut-prélat en a profité pour rappeler que le fait de soutenir la possibilité d'ordonner des femmes à la prêtrise revient à « abandonner ce qui fait l'essence même de la foi catholique, ce qui répond à la définition de l'hérésie, qui exclut de l'unité de l'Eglise ». Et le cardinal de conclure : « comment se fait-il que, depuis la révolution de 1968, toutes ces questions soient encore disputées usque ad nauseam, en dépit du fait que le magistère y a déjà apporté

une réponse claire ? » Là est toute la question.

(Sources : *Die Tagepost/Religiön Digital - FSSPX.Actualités - 30/05/2018*)

## Mgr Gänswein rappelle l'impossibilité d'ordonner des femmes-prêtres



Le 16 mai 2018, Mgr Georg Gänswein, préfet de la Maison pontificale et secrétaire particulier du pape émérite Benoît XVI, a accordé un entretien au journal allemand *Stern* dans lequel il est revenu sur les principales polémiques qui agitent l'Eglise à l'heure actuelle. « Nous nous entendons très bien, au-delà de nos différences de caractère, de style et de tempérament », affirme d'emblée le préfet de la Maison en vue d'écarter toute opposition que ce soit entre le pape François et lui. En ce qui concerne l'initiative du Land de Bavière de remettre des croix dans les lieux publics, l'archevêque trouve que cela est heureux et contribue à empêcher l'emprise totalitaire de l'Etat dans tous les domaines. Par contre il juge les déclarations du cardinal Reinhard Marx « guère inspirées ». L'archevêque de Munich et Freising avait en effet estimé que cette initiative allait semer « division, trouble et conflit ».

En ce qui concerne l'abolition du célibat ecclésiastique pour pallier le manque de vocations, le secrétaire du pape émérite rappelle que « même si les besoins sont grands, on ne jette pas un trésor par-dessus bord ». Dans la même perspective, l'archevêque défend l'impossibilité pour les femmes d'accéder aux saints ordres : « l'Eglise est liée à la volonté et à la parole du Christ. Elle ne saurait changer quoi que ce soit dans une question aussi essentielle pour la foi », a-t-il déclaré. Quant au débat sur l'islam et sa capacité à être intégré en Allemagne, Mgr Gänswein se montre plutôt pessimiste. En fait il est sans illusion. Il déclare respecter les musulmans qui ne cachent pas leur foi mais la mettent en pratique, où qu'ils soient. Les chrétiens feraient mieux d'en prendre de la graine en en tirant les leçons qui s'imposent. En d'autres termes, ce n'est pas la neutralité de l'Etat allemand qui pourra freiner l'essor de

cette religion en Europe. Aux chrétiens de montrer du zèle pour leur foi. Georg Gänswein est né le 30 juillet 1956 dans le Bade-Wurtemberg. Ses fonctions actuelles auprès du pape émérite et de l'actuel souverain pontife en font un homme à part au sein du Vatican.

(Source : Stern - FSSPX.Actualités - 29/05/2018)

### Intercommunion avec les protestants : le pape ajourne le projet



Les évêques allemands ont reçu le 4 juin 2018 une lettre du préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, paraphée par le pape François, dans laquelle il déclare que le projet d'admettre des protestants à la communion sacramentelle « *n'est pas mûr pour être publié* ». La lettre reçue par l'épiscopat allemand le 4 juin est datée du 25 mai 2018 ; c'est le vaticaniste Sandro Magister qui l'a publiée sur son blogue. Dans ce courrier portant le paraphe du Saint-Père - par la mention F. 25/05/18 -, le cardinal Luis Ladaria, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, explique que le document des évêques d'outre-Rhin concernant l'accès à la communion de chrétiens évangéliques « *n'est pas mûr pour être publié* », car il « *soulève un certain nombre de problèmes d'une importance considérable* ». Le cardinal Ladaria souligne principalement un problème de fond : celui de la compétence d'une conférence épiscopale sur une question « *qui touche la foi de l'Eglise et qui concerne l'Eglise universelle* ». La polémique avait commencé en février 2018 après que les évêques allemands ont largement adopté un texte ouvrant la possibilité pour les couples luthéro-catholiques d'accéder ensemble à la communion sacramentelle. Plusieurs évêques se sont courageusement dressés contre un tel projet qui, s'il devait aboutir, violerait « *la foi catholique et l'unité de l'Eglise* ». Ces prélats avaient décidé de faire appel à Rome pour demander un arbitrage. Le 3 mai 2018, un sommet fut organisé au Vatican entre

les autorités vaticanes compétentes en matière de doctrine et d'œcuménisme et les représentants de l'épiscopat allemand.

La discussion s'était conclue par un communiqué déclarant que Mgr Ladaria avait transmis aux évêques allemands la demande du pape François de « *trouver, dans un esprit de communion ecclésiale, un résultat si possible unanime* ». Cette non-décision avait eu un effet dévastateur, ne faisant qu'attiser la controverse en Allemagne et dans le monde entier. La lettre du cardinal Ladaria entend éteindre la polémique, mais ne risque-t-elle pas de créer des mécontents des deux côtés ? Les uns lui reprocheront de ne pas rappeler le fond de la doctrine catholique sur l'accès à l'Eucharistie, en se contentant de qualifier *a minima* le projet comme n'étant « *pas mûr pour être publié* ». Les autres déploreront un retour en arrière par rapport à la discussion du 3 mai, à l'issue de laquelle le Saint-Père avait demandé aux évêques allemands d'établir collégialement le consensus entre eux. C'est d'ailleurs dans ce sens qu'a déjà réagi par voie de presse, le 4 juin 2018, le cardinal Reinhard Marx, président de la Conférence des évêques d'Allemagne et archevêque de Munich et Freising. Si l'on peut se réjouir de voir bloqué - pour l'instant au moins - le projet scandaleux de l'intercommunion entre catholiques et protestants, il demeure urgent que le Magistère fasse la clarté sur la question de la Collégialité promue lors du concile Vatican II, qui favorise une autonomie des Conférences épiscopales et la dissolution de l'unité catholique. Au risque de mettre la foi et la morale chrétiennes en danger.

(Sources : La Croix/Settimo Cielo/Vatican Insider/kath.net - FSSPX. Actualités - 08/06/2018)

### Décès du cardinal Dario Castrillón Hoyos



Le cardinal Dario Castrillón Hoyos

s'est éteint à Rome le 18 mai 2018. Appelé au service du Saint-Siège en 1996, le prélat s'est peu à peu imposé comme l'interlocuteur privilégié entre le Vatican et la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, de 2000 à 2009. D'abord préfet de la Congrégation pour le clergé, puis président de de la Commission pontificale Ecclesia Dei, le cardinal a joué un rôle majeur dans le changement d'attitude du Vatican à l'égard de la liturgie traditionnelle. A l'issue du pèlerinage romain de la Fraternité Saint-Pie X en 2000, il avait reçu les évêques consacrés par Mgr Marcel Lefebvre en 1988, mettant fin à douze années d'ostracisme. Deux ans plus tard, Mgr Hoyos était le premier cardinal de l'Eglise à célébrer solennellement la liturgie traditionnelle en la basilique Libérienne, faisant fi de la réticence d'une bonne partie de ses confrères.

Dans le même temps, alors que de nombreux évêques continuaient à faire pleuvoir des proscriptions arbitraires sur l'œuvre de Mgr Lefebvre, il expliquait que l'acte des sacres de 1988 ne constituait pas un schisme et que la Fraternité se trouvait « *à l'intérieur de l'Eglise* », déplorant cependant « *le fait qu'il manque une pleine, une plus parfaite communion, parce que la communion existe* »... Le cardinal Hoyos a également joué un rôle non négligeable aux côtés de Benoît XVI dans la promulgation du Motu proprio *Summorum pontificum* en 2007, et dans le cadre de la levée des sanctions injustes contre les évêques de la Fraternité deux ans plus tard, n'hésitant pas à prendre la défense de cette dernière face à des médias déchainés. Le cardinal aurait souhaité qu'une solution canonique fût trouvée pour la Fraternité. Mais cela ne fut jamais rendu possible, une réelle volonté de recevoir l'œuvre de Mgr Lefebvre telle qu'elle est faisant toujours défaut. Car ce n'est pas en retranchant quoi que ce soit à sa mission de défense de la Tradition - en lui imposant, par exemple, de reconnaître des erreurs doctrinales ou la légitimité du nouveau rite -, que la Fraternité pourra œuvrer à la restauration de l'Eglise. Néanmoins, il serait injuste de ne pas exercer la vertu de gratitude pour les actes posés par le prélat colombien. Ceux-ci furent courageux, alors qu'ils rencontraient l'hostilité des progressistes et des ennemis les plus acharnés de l'Eglise. Requiescat in pace.

(Source : FSSPX.Actualités - 24/05/2018)

**Intercommunion en Allemagne : Le cardinal-archevêque d'Utrecht, Willem Eijk, estime incompréhensible la réponse de Rome**



Le cardinal-archevêque d'Utrecht, Willem Eijk, a estimé « complètement incompréhensible » la réponse dilatoire que le pape François a donné dans le cadre de la controverse sur la possibilité de donner la communion aux conjoints protestants mariés à des catholiques. A l'issue de la rencontre du 3 mai 2018 au palais du Saint-Office, le Saint-Père avait renvoyé les évêques allemands chez eux avec pour seule réponse : « établissez entre vous le consensus le plus unanime » sur la question de l'intercommunion. Le cardinal Eijk a choisi le National Catholic Register pour réagir le 7 mai 2018 à la réponse pontificale. Pour lui, « le catéchisme et le code de droit canonique sont clairs » et sont en « contradiction » avec la position de l'évêque allemand sur l'intercommunion. « Le Saint-Père aurait dû donner à la délégation allemande des directives claires, fondées sur la claire doctrine et la pratique constante de l'Eglise », poursuit Mgr Eijk qui ajoute qu'il « est inacceptable de laisser croire (qu'une protestante mariée à un catholique) puisse recevoir la communion au prétexte qu'elle est baptisée et en paix avec sa conscience ». « En échouant à faire la clarté, une grande confusion gagne chez les fidèles, et c'est l'unité même de l'Eglise qui est menacée », a mis en garde l'archevêque d'Utrecht qui a conclu son intervention en évoquant le « mystère d'iniquité » que vivra l'Eglise catholique à la fin des temps.

(Source : National Catholic Register - FSSPX.Actualités - 08/05/2018)

**Etats-Unis : sept nouveaux prêtres pour la Fraternité**



Jour de liesse au séminaire Saint-Thomas-d'Aquin de Dillwyn en Virginie: Mgr Bernard Tissier de Mallerais a conféré le sacrement de l'Ordre à sept candidats, au cours de la messe pontificale qu'il a célébrée le 22 juin 2018. C'est à 9 h que débute la procession menant le pontife et les ordinands, cierges dans la main droite et chasuble sur le bras gauche, sous la tente des ordinations. Après l'homélie prononcée par Mgr Tissier de Mallerais, les rites solennels de l'ordination sacerdotale se sont déployés avec faste, et les sept diacres - les abbés McManus, Sheahan, Tamm, Fabula, Buschmann, O'Hart et Graziano - sont devenus prêtres pour l'éternité. Ce fut une magnifique journée qui réunit la communauté du séminaire et les fidèles dans une même action de grâces, et dans le souvenir du vénéré Fondateur de la Fraternité.

(Source: St Thomas Aquinas Seminary - FSSPX.Actualités)

**Un moment décisif - Lettre du directeur du Séminaire Saint-Thomas d'Aquin, Etats-Unis**



En peu de mots Notre Seigneur Jésus-Christ révèle aux hommes la nature intime de Dieu et notre adoption divine : « Mon Père et votre Père ». Pour autant, cette vocation ne saurait conduire l'homme à s'affranchir des lois qui contraignent sa nature et veillent à son fragile équilibre. C'est ainsi qu'il doit respecter et se soumettre à la loi de l'Incarnation, dans laquelle Dieu s'est fait homme

sans rien perdre de sa dignité, pour que l'homme puisse participer à Sa vie intime, sans toutefois s'affranchir de ses propres limites.

Ce rappel de la condition humaine est essentiel car depuis la chute originelle, l'homme est constamment attiré par l'excès. Or, si l'infini de Dieu Lui permet de ne rien mesurer pour lui-même, l'homme, créature finie, ne peut s'inscrire dans la mesure, sans dévier de sa nature. Cette déviance s'observe particulièrement dans les périodes de crise, quand les repères s'estompent les uns après les autres et que les fondations vacillent. Peu à peu aveuglé et désorienté par le tourbillon des erreurs environnantes, l'homme est conduit à juger et à ne se déterminer qu'en fonction des effets de la crise. Or, celle-ci n'étant que la négation et la destruction de l'ordre, elle ne peut constituer la base d'un jugement droit : il faut pour cela revenir à l'ordre. Et ce retour devient plus impérieux encore quand la crise n'ébranle pas seulement un individu, mais remet en cause les fondements mêmes d'une société.

L'histoire de l'Eglise montre que tous les ordres religieux sont nés d'une crise. Mais la crise ne saurait constituer l'ADN de la vie des consacrés : elle n'est que l'occasion providentielle de leur éclosion. L'essence de l'ordre est évidemment d'une toute autre nature. Ainsi, pas plus que l'ordre de saint Dominique ne se définit par sa lutte contre l'hérésie cathare, la Fraternité Saint-Pie X ne saurait être réduite à sa lutte essentielle et nécessaire contre les erreurs du temps présent. Si la crise devenait par malheur la seule raison de son existence, la Fraternité Saint-Pie X disparaîtrait à court terme, sans avoir œuvré à l'établissement du Règne du Christ par la sainteté des prêtres. Car telle est bien l'essence de la vie de cette Fraternité Sacerdotale : l'immolation de ses prêtres à la gloire de Dieu le Père sur l'autel de la sainte messe. Regnavit a ligno Deus, Dieu règne par la Croix comme nous le rappelle le Vexilla Regis.

Aussi, plus la crise de l'Eglise s'intensifie, plus ses fondements doctrinaux sont ébranlés, plus Satan espère que l'homme soit fasciné par ces mouvements sans précédents et perde ses repères, plus la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X doit demeurer

fidèle à sa vocation particulière reçue de son fondateur Mgr Lefebvre : veiller à la sainteté du prêtre, homme de la messe et donc du calvaire. Et prétendre que la Fraternité Saint-Pie X, née de la crise progressiste, doit se déterminer en fonction de l'évolution de cette dernière serait une lourde et funeste erreur. Or, si l'on observe le vent de panique qui a pu saisir ces derniers mois certains d'entre nous, une tentation de démesure semblerait vouloir s'installer à la veille du nouveau chapitre électif de notre Société religieuse. Chacun donne son avis, échafaude ses plans, pronostique, critique à tout-va, crie haro sur le baudet : ne serait-il pas temps de revenir à un peu de raison ? Cette démesure porte la signature démoniaque de l'esprit égalitaire issu de la Révolution où chacun s'érige en autorité souveraine. Cette crise de l'autorité n'est en fait que le refus farouche de toute paternité et particulièrement de la Paternité divine. Elle est aussi celle du refus de l'enracinement nécessaire de l'homme, être dépendant et soumis par nature.

Il est nécessaire de ne pas se laisser entraîner par cette démesure et de conserver le cap dans cette tempête. Il suffit de regarder la réalité en face : à une époque où l'Eglise et le monde traversent une crise profonde et durable, notre jeune Société religieuse n'a pas encore fêté ses cinquante ans. Ce qui, pour un ordre religieux, correspond à l'âge de l'adolescence ; âge fragile entre tous où la croissance s'opère parfois de manière un peu désordonnée et génère de réels déséquilibres. Il ne faut donc pas s'étonner de certaines dysharmonies mais y apporter remède. Et, au risque de se répéter, il n'y a pas d'autre remède que se ressourcer à l'esprit qui a présidé à la fondation de l'œuvre. Lorsque la crise essaie de nous entraîner dans son tourbillon, il faut en effet s'en sortir par le haut en recourant aux principes et tout particulièrement en respectant la règle suprême de la paternité, clef de voûte de toute société. C'est en vivant en fils, en s'enracinant dans la paternité divine que nous travaillerons, prêtres et fidèles, chacun à notre place, à la fidélité de la Fraternité Saint-Pie X à sa vocation. Aussi prions pour les prêtres afin qu'ils tiennent leur place, vivant d'obéissance sans s'arroger des

pouvoirs qui ne leur appartiennent pas, particulièrement celui de juger à tout crin. Qu'ils développent au contraire une vie sacerdotale intense faite de fidélité à leur vie de prière, de renoncement et de dévouement auprès des âmes.

Espérons que les fidèles fortifient de leur côté leur vie de prière et qu'ils n'omettent pas de réciter une prière quotidienne à l'intention de notre prochain Chapitre. Qu'ils écoutent le message de Notre-Dame à Fatima sur la nécessaire pratique de la pénitence par la fidélité au devoir d'état. Qu'ils développent également un esprit de dévouement envers leurs prêtres et leurs paroisses.

Un Chapitre électif dans une société religieuse est un moment important qui ne peut être traité comme un tiercé sur lequel les paris sont ouverts. Cet événement est solennel pour une société religieuse car il est un moment particulier de grâce au cours duquel la fidélité aux statuts doit être renouvelée. Il doit permettre une plus grande union des membres sous la dépendance hiérarchique. C'est un temps où l'armée se reprend et se remet en ordre de bataille pour affronter les combats qui l'attendent. Demandons dès maintenant la grâce d'éviter la démesure, les invectives, les procès d'intention et la formation de partis ou de clans pour revenir tout simplement à la fidélité à la règle. Il s'agit de prendre résolument parti pour que le Règne social du Christ s'établisse par le Règne sacerdotal du Christ. Nous confions à votre bienveillance ordinaire et particulièrement à vos prières, notre Fraternité que nous aimons d'un cœur filial afin qu'Elle soit toute dédiée au service de la royauté du Christ dans l'Eglise, dans le monde et dans les familles et que son Fondateur, notre Père dans la foi, notre vénéré Mgr Lefebvre, la garde. In Christo sacerdote et Maria.

Abbé Yves le Roux

(Source: St. Thomas Aquinas Seminary - FSSPX.Actualités - 08/06/2018)

## REMERCIEMENTS DES CARMÉLITES DE QUIÉVRAIN POUR L'AUMÔNE DE CARÊME 2018

Carmel  
du Sacré-Cœur  
le 21 mai

Monsieur l'abbé,  
Ce petit mot pour vous redire notre profonde gratitude de ce que vous ayez encouragé vos fidèles à offrir en notre faveur leur aumône de Carême.

Pourriez-vous, s'il vous plait, les remercier publiquement, et les faire remercier aussi dans les autres paroisses de Namur et du Luxembourg, en les assurant bien sûr de nos ferventes prières.

Accepteriez-vous vous-même d'offrir pour eux une sainte Messe que nous aimerions faire dire en action de grâces pour leur générosité ?

Merci pour tout,  
Monsieur l'abbé !  
Ou plutôt  
Deo Gratias et Mariae.

Sœur Marie-Agnès,  
prieure,  
et ses sœurs.

# Chronique du prieuré

*d'avril à juin 2018*

• Mini-camp de Pâques de la CE à Cortil-Wodon. En plus d'un magnifique beau temps, la Croisade a eu la joie d'avoir la présence d'un séminariste de première année, l'abbé Nicolas Marie Hemle, ainsi que la visite de l'abbé Bochholtz. Merci à tous nos encadrants



• Le 20 avril nous avons le plaisir d'accueillir le professeur Stéphane Mercier pour une conférence intitulée « Lèvres injustes et langue trompeuse (Ps 119) – Résister à la prostitution du langage ». A l'issue de la conférence le professeur dédicaca de son livre « La philosophie pour la vie ».



• Le dimanche 22 avril, après une heure d'adoration eucharistique à l'église saint-Joseph, se déroule la Marche pour la vie dans les rues de Bruxelles.



## PÈLERINAGE À BANNEUX www.fsspx.be

SAMEDI 6 OCTOBRE 2018

**9h00**  
à la "Chapelle des Apparitions"  
*Suivi de la procession du Rosaire sur le site*

**10h30**  
**Grand'Messe**  
(Chapelle St François)

**12h30 - 13h30**  
Pique-nique (Hôtellerie "Saint Jean")  
(Soupe offerte - possibilité hot-dog)

**14h00**  
Départ : "Source miraculeuse"

**16h15**  
Vénération de la  
"S<sup>te</sup> Croix" à Tancremont

**9h** **10h30** **14h00** **16h15**

Info : Charles Windels • 0472/37.13.69

**Bus** (à partir de 10€ p.p.)

7h - Anvers  7h - Bruxelles \_\_\_\_\_ personne(s)

Nom : \_\_\_\_\_

Inscription bus **obligatoire** : [bruxelles.pelerinage@fsspx.be](mailto:bruxelles.pelerinage@fsspx.be) ou bien donner l'inscription à Charles Windels.

ASBL Fraternité Saint-Pie X - IBAN: BE43 0016 4233 6201

## FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X Pèlerinage international du Christ-Roi à Lourdes

27, 28 et 29  
octobre 2018

160<sup>ème</sup>  
anniversaire  
des apparitions

Messe d'ouverture  
le samedi 27 octobre à 14h30  
à la basilique St Pie X



## Pèlerinage du Benelux

du vendredi 26 octobre 2018 au lundi 29 octobre 2018

Départ à 9h30 de Bruxelles-Midi - Retour à 22h15 à Bruxelles-Midi

Formule Train + Hôtel en pension complète  
Formule Hôtel uniquement en pension complète

Info et réservation : [bruxelles.pelerinage@fsspx.be](mailto:bruxelles.pelerinage@fsspx.be)



• Du 19 au 21 mai, pèlerinage de Chartres-Paris avec la Croisade Eucharistique.



• Le dimanche 10 juin, Monsieur l'abbé Patrick Duverger fête à saint-Joseph ses 25 ans de sacerdoce. A cette occasion les fidèles lui offrirent une très belle aube en dentelle de Cantu. Après un apéritif offert à tous, la Kermesse, sur le thème des 90 ans de Mickey, s'ouvre sous un magnifique soleil.







**VENEZ NOMBREUX !**

**13h30** Tournoi de foot (équipe de 6 joueurs)  
\*Volleyball pour les filles  
**Inscription :**  
Charles Windels (0472/37 13 69) ou  
Laurent Vanderlinden (0475/65 34 56)

**15h00** Match des enfants

**18h30** Repas  
Gâteaux "maison" bienvenus pour le dessert  
€ 6,- par adulte  
€ 3,- par enfant (de 4 à 10 ans)

**19h30** Veillée

**JOURNÉE SPORTIVE**  
POUR LA RENTRÉE DU BENELUX  
SAMEDI 15 SEPTEMBRE 2018

Sportcentrum "Berentode"  
Grote Doelstraat 1  
2820 Bonheiden

[www.fspxr.be](http://www.fspxr.be)



# Sommaire



3

## ÉDITORIAL

4

## DOSSIER

Je demande à l'Église la foi, jusqu'à ma mort .....	4
Catéchisme de la Somme Théologique .....	7
La vertu théologique de foi .....	11
Mgr Marcel Lefebvre et l'audience avec le pape Paul VI de 1976 ....	12



20

## RÉFÉRENCES CHRÉTIENNES



Spiritualité : Retraite avec Saint Jean L'Esprit de Vérité et d'Amour.....	20
Catéchisme de Saint Pie X : La passion du Christ.....	22

23

## CHRONIQUES

Entretien de Mgr Bernard Fellay dans le Tagespost du 28 juin 2018 .....	23
Communiqué de la Maison générale de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X .....	26
Nouvelles de l'Église et du monde .....	27
Chronique du prieuré .....	31

